

BULLETIN BIMESTRIEL

DE L'A.D.I.R.

Voix et Visages

ASSOCIATION NATIONALE DES ANCIENNES DÉPORTÉES ET INTERNÉES DE LA RÉSISTANCE - 241, BD ST-GERMAIN, PARIS 7^e - (1) 45 51 34 14

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 17 MARS 1995

GENEVIEVE DE GAULLE ANTHONIOZ ouvre la réunion.

Elle lit les noms de nos camarades disparues depuis la dernière Assemblée générale. Elle ajoute :

Puisque nous sommes dans cet Hôtel de Ville de Paris je voudrais aussi que nous ayons une pensée particulière pour tous ceux qui sont morts ici-même pour la libération de notre capitale.

(minute de silence)

Je vous remercie.

Comme vous l'avez entendu dans la liste de nos camarades disparues deux membres de notre Conseil d'Administration nous ont quittées dans l'année : *Denise Côme* qui était là depuis les débuts de l'ADIR et a pris une part très active. Et *Germaine de Renty* que nous aimions toutes, dont nous avons toutes reçu une aide, un sourire, un coup de téléphone, le merveilleux cadeau de son affection.

Liste des décédées

Catherine Ammar de Paris, Jeanne Bouvron de Nantes, Paulette Caussade de Cenon, Martine Charrain d'Issoire, Raymonde Coache d'Asnières, Denise Côme de Paris, Simone de Cormont de Paris, Suzanne David de Bordeaux, Danièle Desclaux-Boeri de Paris, Marcelle Dubois de Delme, Huguette Escudé de Paris, Marie Gonin de Grenoble, Annie Hervé de Châtel-Censoir, Sabine Hoisne de Paris, Marguerite Jumont d'Angers, Marie-Thérèse Kauffmann de Paris, Lucienne Laurentie de Nogent-le-Roi, Cécile Lesieur de Paris, Aline Liège de Le Breil-sur-Mérize, Suzanne Mabit de Nantes, Marguerite Marandet de Versailles, Reine Maugueret de Rueil-Malmaison, Gabrielle Mayor de Pérols, Micheline Méjan de Paris, Mme Monguilan de Bordeaux, Angèle Nicollet de Cluses, Alice Pelletier de Marseille, Henriette Picard de Marigny-le-Châtel, Mme Podezaski de Rennes, Germaine de Renty de Paris, Tania Roux de Tours, Flora Saulnier d'Anthy-sur-Léman, Paulette de Schoulepnikow de Lausanne, Jeanne Wilkinson de Rennes.

4^oP. 4616

Nous avons aussi perdu une centenaire, Angèle Nicollet, qui est une Savoyarde. Elle a été jusqu'au bout de ses cent ans puis elle a dit : « Maintenant j'ai fini ma mission » et effectivement elle est morte doucement dans les bras de ses enfants.

Et puisque j'en suis aux centenaires, nous en avons plusieurs en puissance ou très proches. N'oubliez pas qu'il y a cinquante ans elles étaient des femmes de cinquante ans, autant dire qu'elles avaient déjà beaucoup de chance d'être rentrées de déportation car bien peu de nos camarades sont revenues au-dessus de cet âge-là : les autres sont mortes de privations, de coups et d'usure, de travail forcé, ou elles ont été gazées dans la chambre à gaz de Ravensbrück.

Mes chères camarades, il me semble que nous sommes aujourd'hui remplies de sentiments, sinon contradictoires, au moins assez différents. Il y a d'abord cette joie de nous retrouver qui éclate toujours sur nos visages ;

on y sent tant de tendresse ! C'est comme un grand sourire qui va de l'une à l'autre, toutes nos mains se tendent vers les autres. Mais nous savons, hélas, et nous venons de l'éprouver à l'instant en lisant la liste de nos camarades mortes, qu'il y a la douleur de toutes celles qui ne sont plus à nos côtés. En remontant dans le temps, nous retrouvons dans nos mémoires, toujours à vif, celles qui nous ont laissé dehors comme le dit le si beau poème d'Anne-Marie Bauer, celles à qui nous parlons dans le silence de nos têtes... essayant, essayant de les attendre encore. Tout au long de cette journée elles seront présentes parmi nous.

Nous savons bien que nous sommes des survivantes, mais indivisiblement liées aux disparues. *Ne crois pas, mon ami, que je puisse oublier* écrit Violette Maurice, un autre de nos poètes. Nous éprouvons aussi une sorte d'étonnement d'être encore là...



Minute de silence, après avoir écouté, debout, les noms de nos camarades décédées en 1994.

Vous mes camarades qui êtes à cette Assemblée générale, et toutes celles si nombreuses que l'âge ou la maladie retiennent chez elles ou dans les hôpitaux et auxquelles nous adressons des pensées affectueuses, pour quelle mystérieuse raison avons-nous atteint ce cinquantième anniversaire de la libération des camps, mais aussi des prisons, des forteresses — car on parle trop peu de ces lieux de détention en Allemagne qui ont été aussi redoutables. En tout cas nous n'avons jamais douté un seul instant que nous portions un message. Ce message, vous en savez le contenu. Depuis le début de l'ADIR, il se résume en deux mots : TÉMOIGNAGE ET FRATERNITÉ.

Je ne m'étendrai pas sur le TÉMOIGNAGE : il va ressortir une fois plus dans notre rapport moral. Il me semble, compte tenu de nos forces et de notre petit nombre, que nous faisons ce que nous pouvons, et peut-être même quelquefois un peu au-delà, et nous continuons jusqu'à nos dernières forces. Heureusement les relais sont là, et j'ai la joie de saluer Marié-Claude Vaillant-Couturier, Présidente de la Fondation pour la Mémoire de la Déportation dont nous reparlerons tout à l'heure. Marie-Claude est une de nos camarades de l'ADIR mais elle est là aussi au titre de la Fondation pour la Mémoire de la Déportation. Quant à la Fondation de la Résistance c'est son Président, notre camarade Jean Mattéoli qui a bien voulu être notre invité d'honneur et je lui exprimerai tout à l'heure en votre nom notre très affectueuse reconnaissance.

Mes camarades, il y a un autre sentiment qui doit nous animer en ce cinquantième anniversaire, c'est la fierté. Monsieur, nous sommes la France disait le Général de Gaulle à René Cassin le lendemain du 18 juin. Or il n'y avait autour de lui que quelques femmes et quelques hommes ayant refusé la servitude et le déshonneur. Sans doute n'étaient-ils pas très nombreux, mais finalement leur poids a pesé davantage que celui de la multitude car c'était le poids du sacrifice et du sang. La France, c'est alors ce garçon de vingt ans qui regarde par la lucarne de sa cellule l'aube se lever sur Paris indifférent avant d'être fusillé. La France, ce sont les Français libres qui rejoignent de Gaulle à Londres et à Alger. La France ce sont les maquisards, les distributeurs de journaux clandestins, les agents de renseignements, celles et ceux qui cachent, qui convoient, qui s'exposent de mille façons parce qu'il n'est pas possible de faire autrement, parce que toute autre attitude que le combat est inacceptable.

La France, c'est nous, mes camarades, qui avons non seulement combattu pour la Patrie, mais su souffrir pour elle. Je pense à ce qu'écrivait Jacques Maritain : *Le principal n'est pas de réussir, ce qui ne dure jamais, mais d'avoir été là ce qui est ineffaçable.*

Enfin, le sentiment qui nous étreint, en ce jour de retrouvailles, c'est bien sûr aussi celui de la FRATERNITÉ. Elle est née déjà de la solidarité du combat : l'honneur était le même pour chacun de nous, comme le refus de prendre son parti des crimes perpétrés contre les droits de l'homme autant par l'occupant que par le pouvoir de Vichy. Ensemble nous avons affronté l'univers concentrationnaire

que nous n'avions même pas imaginé, conçu pour tuer certes, mais surtout pour détruire la dignité, la valeur humaine. Que pouvions-nous lui opposer ? Malraux dit *qu'au mal absolu, seule peut s'opposer la fraternité.*

Elle est sans doute le lien qui nous unit, cinquante ans après, aux mortes et aux vivantes. Elle est aussi le fondement même de notre Association, qui célèbre cette année son cinquantième anniversaire. Sans l'*Amicale des Prisonnières de la Résistance* l'ADIR n'aurait pas été ce qu'elle a été. Rappelons ici le cher et vivant souvenir de Maryka Delmas, de celles qui nous ont avec elle accueillies rue Guynemer. Sans elles, le retour de certaines parmi nous aurait été encore plus terrible. Nos camarades internées continuent à être actives au sein de l'ADIR. Je voudrais leur exprimer ici notre profonde gratitude, n'est-ce pas Gabrielle, Jacqueline, Charlotte ? Et je voudrais dire aussi notre amitié fraternelle à l'*Amicale de Ravensbrück* et à celle d'Auschwitz : elles sont représentées par Marie-Jo Chombart de Lauwe et par Marie-Claude qui est aussi membre de l'*Amicale d'Auschwitz*.

(Arrivée de Jean Mattéoli)

MONSIEUR DIAZ — Mesdames et Messieurs, je suis heureux d'accueillir Jean Mattéoli. Comme vous le savez c'est un des vôtres puisqu'il est président de la Fondation de la Résistance. Il est en même temps un pilier encore bien solide de cette maison puisqu'il y a siégé longtemps.

GENEVIEVE DE GAULLE ANTHONIOZ : Je suis bien entendu extrêmement heureuse d'accueillir parmi nous Jean Mattéoli que nous al-

gnifiquement. Son Conseil, son Maire, grâce à une bonne fée qui s'appelle Bernadette Chirac, ont bien voulu comprendre ce qui animait notre demande. Etre reçues cinquante ans après notre retour dans cet Hôtel de Ville qui appartient à l'Histoire. Souvenez-vous, mes camarades, de ce que nous avons éprouvé en apprenant la libération de Paris ! Notre joie, notre fierté, nous « le peuple dérisoire », comme disait Malraux, « des tondus et des rayés, pas encore délivrés, encore en face de la mort qui, même s'ils ne devaient jamais revoir la France, mourraient avec une âme de vainqueur ». En ces lieux même nous partageons aujourd'hui l'émotion sacrée qui, disait le Général de Gaulle, *nous étreint tous en ces minutes qui dépassent chacune de nos pauvres vies.*

Cher ami je voudrais, si vous le permettez avant, et pour terminer mon allocution, lire quelques mots que vous avez écrit dans *Le Figaro* et que toutes nos camarades n'ont peut-être pas eu l'occasion de lire. Vous aviez si bien su analyser notre difficulté à partager ce qui reste incompréhensible et vous écrivez : *Notre mémoire va bientôt disparaître avec les derniers d'entre nous, alors à quoi aura servi notre expérience concentrationnaire, cette mort dans laquelle nous avons été plongés et dont nous ne nous sommes jamais complètement remis ? Alors pour être utiles encore une dernière fois dans notre vie il nous faut tenter d'y faire renaître ce que peut-être nous n'aurons jamais compris.*

Je vous remercie.

(Applaudissements)



Monsieur Diaz accueille Jean Mattéoli.

Ions entendre tout à l'heure avec énormément d'attention et certainement de ferveur. Il est des nôtres, vous le savez. Il a été parmi les jeunes de la Résistance, arrêté très tôt, il est allé au camp de Mauthausen, il a terminé sa captivité à Bergen-Belsen et il a occupé depuis des fonctions importantes. Il préfère que je n'en parle pas mais je peux quand même avoir le droit de saluer le Président du Conseil Economique et Social et d'évoquer, Monsieur, tout ce que vous avez fait au service de la France, au service du bien public.

Nous allons vous entendre tout à l'heure et, si vous le permettez, je vais reprendre la fin de ma déjà peut-être un peu longue intervention. Je la terminerai en exprimant en votre nom à toutes, ma grande reconnaissance envers la Ville de Paris qui nous reçoit si ma-

veilleusement. Je vais maintenant donner la parole à notre chère Secrétaire Générale, notre amie Denise Vernay. Je veux simplement avant de terminer cette allocution souhaiter la bienvenue plus particulièrement, si vous le permettez, à nos Déléguées. Elles accomplissent leur tâche quelles que soient les difficultés de leur vie, de leur état de santé. C'est beaucoup sur le lien qu'elles établissent entre nos camarades que reposent la vie et l'existence de notre association. Nous ne pouvons nommer toutes les absentes, mais je veux quand même rappeler les déléguées qui n'ont pu être parmi nous. Ce sont : Jacqueline Bernier et Thérèse Loyer de la Loire-Atlantique, Andrée Bouras du Var, Henriette Foissac Haute-Garonne, Olga Folgoas pour les Hauts-de-Seine, Juliette Lafont du Languedoc-Roussillon, Marcelle Larsen

du Loiret, Germaine Moreau pour la Saône-et-Loire, Raymonde Perrier du Rhône et Suzanne Retru de l'Auvergne-Limousin.

Je voudrais dire aussi un mot particulier de remerciement à celles qui nous ont si généreusement envoyé des dons, d'abord pour notre caisse de solidarité, mais aussi pour répondre à l'appel que nous avions fait l'année dernière et dont notre Secrétaire générale va vous rendre compte. Vous y avez répondu très largement.

Avant que Denise Vernay, Miarka, prenne la parole, je tiens à dire qu'elle a toute l'année été au premier rang. Premier rang pour l'amitié d'abord, envers toutes celles qu'elle est allée voir en province et à Paris ; au premier rang aussi de tout ce que nous devons assumer comme présence dans les cérémonies, des réunions, des manifestations diverses ; au premier rang enfin dans la vie même de l'ADIR. Elle a, comme chacune de celles qui ont occupé ces fonctions, un très grand mérite car il faut vraiment donner beaucoup de soi-même et elle le fait avec tant de bonne grâce et un si beau sourire qu'on oublie ce que cela peut quelquefois lui coûter. Ces derniers temps, c'était très lourd, son mari ayant eu un accident, et c'était difficile pour elle de tout mener de front. Bien sûr, elle ne pourrait le faire si elle n'avait l'appui de nos camarades du Bureau, particulièrement de Jacqueline Mella qui est là tous les jours, malgré quelques problèmes de santé. Et puis bien sûr, de notre chère Madame d'Armaillé toujours souriante et accueillante et qui nous aide tellement. Ma chère Miarka, pardonne-moi d'avoir prononcé ces mots avant de t'entendre mais je te passe tout de suite la parole.

(Applaudissements)

DENISE VERNAY : Merci beaucoup Geneviève. C'est toujours difficile de prendre la parole après toi. Et puis, je n'arrive pas à tenir ce que je dois vous lire qui doit être assez précis. Donc je m'en excuse une fois de plus, je vais lire mon rapport moral. Je reçois des recommandations de tous les côtés, mais je renonce à me rappeler. Je vais donc vous lire le rapport moral que j'ai déjà lu devant le Conseil d'Administration de l'ADIR.

RAPPORT MORAL (EXERCICE 1995)

DENISE VERNAY : Mes amies.

Cinquantenaire en premier lieu, comme l'a souligné Geneviève, celui de l'ADIR, mais pour chacune ce cinquantenaire — ces cinquantenaires — prend valeur différente. Les premiers, le 3 août 1994, les Tsiganes ont commémoré « l holocauste oublié » à Birkenau où 23 000 d'entre eux disparaissent, le dernier groupe emmené dans les chambres à gaz dans la nuit du 2 au 3 août 1944. Pour les déportés d'Auschwitz, c'est surtout l'anniversaire du 18 janvier, le jour où fut mis sur les routes enneigées le plus terrible et long cortège des « alors-survivants », près de 58 000 personnes dont plus des trois quarts vont disparaître dans les tourments de l'épuisement de la marche, du froid, de la soif, de la faim, des coups de feu... Le 3 février, pour celles de Koenigsberg/Oder, évacuées dans des conditions comparables, en mars et avril, pour ceux et celles sortis de tous les camps et Kommandos susceptibles d'être libérés dans l'immédiat par les Alliés de l'Est ou de l'Ouest. Pour celles qui ont survécu, les angoisses du retour et aussi de notre séparation l'emportent souvent sur le bonheur d'être libres, de retrouver la France, la famille bien souvent endeuillée. Enfin, que nous ayons été déjà en France ou encore en Allemagne, en Suède ou en Suisse, ce fut le 8 mai la capitulation du III^e Reich, la chute du nazisme, la fin des hostilités...

La place de l'ADIR dans tout cela : un lieu d'accueil conçu et mis en place sous l'égide de notre regrettée Maryka Delmas, par nos amies qui furent internées à Paris ; il abrite jusqu'à cinquante malades ou isolées ; lieu d'accueil encore cette année où nous avons eu le plaisir de recevoir trois nouvelles adhérentes, il n'est jamais trop tard, lieu d'accueil pour des rencontres amicales chaque lundi boulevard St-Germain. Dans nos régions ses déléguées organisent, de plus en plus difficilement, certes, des déjeuners ou goûters, se

déplacent vers les camarades immobilisées, téléphonent si elles-mêmes ne peuvent plus faire face à trop de kilomètres.

Lieu de solidarité, l'ADIR par les multiples liens indestructibles qui nous unissent les unes aux autres et une disponibilité toujours grande pour répondre aux appels, pour les devancer même quand on sait combien un petit mot peut ensoleiller une journée, voire au-delà. Aide discrète aussi aux plus démunis et manifestation d'amitié au moment des fêtes de fin d'année pour nos amies esseulées.

Lieu de témoignage encore, l'ADIR et plus que jamais puisque nous nous sentons en charge du souvenir de nos compagnes mortes là-bas, ou disparues depuis, de leurs luttes et de leur survie auprès des générations actuelles.

C'est pourquoi nous faisons l'effort de répondre aux demandes, d'être encore présentes aux différentes cérémonies. Celles du débarquement célébrant avec un déploiement sans précédent les différents acteurs de cet exploit dont nous n'osons pas imaginer ce qui se serait passé s'il n'avait pas été couronné de succès. Pour les autres et pour la plupart d'entre nous qui ne pouvions suivre le déroulement des opérations qu'à travers des informations difficiles à obtenir. Celles des libérations au cours des semaines et des mois où s'ajoutait la nostalgie de ne pouvoir participer à ses derniers combats, à ses heures de joie. Puis les angoisses de la bataille d'Alsace, de celle des Ardennes que nous avons vécues sans toujours être conscientes des risques encourus par les armées alliées, mais celle sûrement de la peur que la libération arrive trop tard pour nombre des nôtres ? Et puis après les évacuations de dernières heures, les incertitudes sur le sort de ce qu'il adviendrait des déportés, témoins gênants des horreurs

Liste des excusées à l'Assemblée Générale

Françoise Archippe, Reine Alixant, Françoise Andrieux, Thérèse Adloff, Paule Adonis, Francine Buis, Jacqueline Bernier, Marthe Bregler, Mercédès Bernal, Raymonde Barthélémy, Thérèse Boudier, Madeleine Besserve, Andrée Bouras, Yvonne Baron, Marthe Boissière, Irène Barsacq, Anne-Marie Bauer, Marie Berthier, Ida Bonzi, Roberte Boucher, Ernestine Bene, Pauline Chatelain, Andrée Coulon, Louise Callier, Georgette Colin, Renée Cugnet, Odette Chartraire, Emilie Cossiaux, Reine Claude, Colette Coillot, Emilienne Deschamps, Lucette Deschamps, Catherine Dior, Jeanne Desroches, Germaine Distel, J. Doireau, Léa Douheret, Franceline Escouffier, Juliette Espitalier, Augustine Fauré, Jeannette Fauré, Brigitte Friang, Marie-Thérèse Finck, Henriette Foissac,

Marcelle Fontès, Marie Guezennec, Andrée Grazélie, Colette Guérin-Néraud, Rolande Guyonvarch, Yvonne Guivarch, Gisèle Giraudieu, Andrée Gros, Marguerite Garry, Madeleine Hervé, Germaine Huard, Raymonde Harari, Simone Héral, Hélène Joly-Grangier, Madeleine Jégouzo, Lise Joyaud, Renée Jacquemont, Andrée Josset, Denise Klossiak, Anne-Marie Kervella, Georgette Klefczowki, Yvonne Lointier, Thérèse Loyer, Lauriane Leteul, Eliane Le Rolland, Suzanne Le Bourhis, Nathalie Léculier, Denise Le Flohic, Suzanne Laurent, Renée Losq, Aimée Labadie, Rose Larrue, Monique Le-poutre-Christiaens, Henriette Labussière, Geneviève Lepoutre, Juliette Lafont, Germaine Moreau, Madeleine Maguin, Hélène Maspero, Lucie Morice, Marie Michel, Renée Merlaud, Mme Mieu-Schramber, Jeanine Messerli, Jeanne Merlo, Denise Netter, Marie-Louise Orrit, Suzanne Orts, Marguerite Paugam, Antoinette Porta, Paulette Petro, Hélène Palmbach, Elisabeth Pesneau, Huguette Pautot, Fernande Perrot, Lise Pastor, Andrée Piron, Marcelle Pujol, Raymonde Perrier, May Renault, Lucienne Rigault, Conchita Ramos, Violette Rougier-Lecoq, Marcelle Romestau, Maria Roquera, Stéphanie Schrameck, Charlotte Serre-Patachon, Yvette Sibirl, Claude Stein, Monique de Schwilgué, Colette de Schwilgué, Alice Salmon, Antonia Scoffié, Marie-Antoinette Simonneau, Henriette Trachta, Suzanne Uhl, Lucienne Van Ryckeghem, Frédérique Van Compenolle, Henriette Weil.

perpétrées dans les camps et leurs Kommandos et dans les prisons presque toutes déjà vides en direction des camps.

Présence aux cérémonies, réponses aux demandes de témoignages, large participation à tous les niveaux pour le Concours national de la Résistance et de la Déportation ont marqué cette année encore. Dans les rapports de nos vingt-six délégations nous retrouvons les mêmes activités persévérandes et il faut remercier et féliciter de leur ténacité les déléguées et toutes celles qui les entourent. Du courage nous en avons eu à 20 ans, à 30 ou 40 ans et plus, mais cela fait 50 ans et il en faut encore pour quitter la chaleur et le calme de sa chambre pour revivre, en public, ces années terribles.

Le concours national de la Résistance et de la Déportation

Le concours national de la Résistance et de la Déportation 1994, grâce aux efforts conjugués du ministère de l'Éducation nationale, de celui des Anciens combattants et Victimes de Guerre, des associations concernées s'est déroulé le jour même de notre assemblée générale, sur un thème unique pour les quatre catégories de participants : *En 1994, la France célébrera le 50^e anniversaire de sa libération. Il convient de mesurer les difficultés et les dangers que durent affronter et surmonter les résistants et d'expliquer les raisons pour lesquelles ils s'engagèrent comme volontaires dans ce combat.* Les résultats ont été satisfaisants, les copies primées étaient cette année de bon niveau, les travaux de groupe excellents. Sur cinq ans, le nombre d'élèves concernés est en très légère augmentation (47 278 en 1994, 45 980 en 1990), avec une pointe en 1991 sur un thème sur la déportation.

Qu'en sera-t-il cette année ? Le concours s'est déroulé hier, les élèves de Seconde étant pour la première fois sollicités sur le même thème que ceux de Première et de Terminale : *La libération des camps de concentration et d'extermination nazis par les Alliés victorieux en 1945 prouve qu'une certaine idée de l'homme constituait l'enjeu essentiel du conflit. Montrez que la résistance, sous toutes ses formes, était porteuse de cette valeur. Ce combat a-t-il encore des résonances aujourd'hui ?* Les participants ont 3 h 30 pour rédiger leur dissertation, en classe, et sous surveillance, les élèves de Troisième et de lycée professionnel 2 h 30 seulement, sur le thème *La capitulation de l'Allemagne nazie en 1945 est une victoire pour la dignité de l'homme. En vous appuyant sur des documents et témoignages de membres de la Résistance et de survivants des camps nazis, dégagez l'enseignement qu'on peut en tirer.* Les mémoires collectifs peuvent commencer dès le premier trimestre scolaire et adressés à l'Inspection de leur académie avant le 24 mars. Nombre d'entre vous se sont encore déplacées dans les lycées et collèges, ou

même reçu des élèves chez elles. Merci à toutes. Je sais que c'est de plus en plus fréquemment que vous recevez des élèves par petits groupes chez vous et que vous trouvez ça plus intime et plus proche, que cela vous donne une grande satisfaction, je pense, pour ce que vous recevez également.

Les Fondations

La Fondation de la Résistance a publié et diffusé 20 000 exemplaires d'une belle plaquette de 40 pages à l'usage des professeurs et des élèves pour les aider à préparer le concours 1995 ; elle comporte une bonne bibliographie.

Elle a publié également le premier numéro d'une lettre trimestrielle d'information *La lettre de la Fondation de la Résistance* (4^e trimestre 1994) — Abonnement 40 F — où son président, M. Jean Mattéoli, informe, notamment, les lecteurs de la création, il y a tout juste un an, de l'association Mémoire et Espoirs de la Résistance regroupant des « jeunes ». Je mets « jeunes » entre guillemets parce que c'est ouvert à tout le monde et les jeunes sont quelquefois moins jeunes si ce sont nos enfants, qui souhaitent soutenir les actions de la Fondation. Je rappelle ses principaux objectifs : constitution d'une Banque nationale de données du patrimoine documentaire de la Résistance ; mise en place d'une Bibliothèque nationale de la Résistance accessible au grand public (les dons de livres seront les bienvenus) ; aide aux associations concourant à la formation civique des jeunes et à la transmission des valeurs de la Résistance ; contribution à la sauvegarde et à la communication des documents historiques de la Résistance et, comme nous l'avons vu, soutien au concours national de la Résistance et de la Déportation. Bien sûr, il est fait un appel permanent aux dons (71, rue St-Dominique, 75007 PARIS).

Même adresse pour la Fondation de la Mémoire de la Déportation (FMD). La souscription que l'ADIR a lancée lors de sa dernière assemblée générale en faveur des actions Mémoire vivante et d'archivage de la FMD a récolté 39 000 francs, qui ont été transférés à qui de droit en décembre dernier. On peut toujours arrondir cette somme, la souscription reste ouverte.

La FMD a bien œuvré : 24 témoignages ont été enregistrés et 24 autres le seront au cours de l'année 1995, sur les cent prévus. Des représentants des associations d'anciens déportés se sont mis d'accord avec les chercheurs de l'Institut d'Histoire du Temps Présent (IHTP) en charge du projet, pour établir la liste des 45 autres témoins restant à solliciter, ce qui ne fut pas facile, croyez moi, les catégories de déportés, le nombre de camps et de Kommandos devant être représentés allant bien au-delà des possibilités financières et de temps qui sont dévolues à cet effet. Un ou deux montages pédagogiques de ces témoignages (50 minutes) sont prévus. La FMD a organisé au Sénat à Paris avec la Fondation Auschwitz Belgique une rencontre qui a permis à vingt équipes occupées à enregistrer de

par le monde les témoignages de rescapés, de mettre en commun pour la première fois leur expérience. Ces trois journées furent d'un très grand intérêt et doivent avoir des prolongements. Depuis que j'ai écrit ce rapport, j'ai appris qu'une fondation vient de s'installer à Paris pour enregistrer de nombreux témoignages de survivants de la Shoah. Elle est en rapport avec le Centre de Documentation Juive Contemporaine, il y a eu un appel dans *Le Monde* il y a trois jours.

Mémoire vivante, lettre d'information de la Fondation en est à son septième numéro et permet à ses souscripteurs (abonnement annuel, lui aussi de 40 F) de connaître les réalisations et les projets de la Fondation.

La Fondation a aidé à la publication et la diffusion (mille exemplaires vendus) du livre des docteurs Pierre Moutin et Marc Schweitzer *Les crimes contre l'humanité — Du silence à la parole*, et soutenu la recherche menée par Denis Peschanski sur *Les tsiganes en France 1939-1946* publiée aux éditions du CNRS. L'édition du *Guide des sources documentaires sur la déportation* est en préparation, sa sortie espérée pour la fin de l'année. Certaines de nos camarades vont recevoir des questionnaires concernant des musées régionaux qui n'ont pas encore été répertoriés pour qu'ils puissent apparaître dans ce guide.

Est en cours, avec l'appui de l'Amicale de Mauthausen, l'étude des convois partis de Compiègne. Celle des convois partis de Romainville et autres camps et prisons va démarrer. Notre dernier bulletin a fait un appel à information sur ces départs, car si les départs de Romainville sont assez facilement retrouvés, les petits convois quasi individuels sont moins détectables. Il serait précieux qu'une petite note précise soit adressée à l'ADIR par nos camarades concernés. Cela aiderait à compléter ce mémorial.

Le Comité d'Action de la Résistance (CAR) a été l'un des initiateurs de la Fondation de la Résistance et a demandé à l'ADIR son adhésion. Le Conseil d'administration de l'ADIR du 20 juin 1994, après en avoir délibéré, a voté l'adhésion de l'ADIR au Comité d'Action de la Résistance où Mmes Paulette Charpentier et Christiane Rème ont accepté de nous représenter, Christiane siégeant au bureau du CAR.

« Voix et visages »

L'ADIR, pour son 50^e anniversaire, va diffuser le numéro 244 de *Voix et Visages* qui rendra compte de cette assemblée. La Rédaction, dans le numéro 245, publiera les récits de votre libération et de votre retour que vous voudrez bien adresser Bd St-Germain et qui s'ajouteront à ceux qui nous sont déjà parvenus. Il sera intéressant d'en faire un ou même deux numéros successifs.

Notre bulletin, comme vous le constatez, vous tient au courant des initiatives de l'ADIR. C'est par sa voix et celles de nos déléguées que nous vous avons informées de l'organisation, grâce à Annette Chalut et Christiane Rème d'un voyage-ADIR à Ra-

vensbrück, les 22-24 avril. Les 58 inscrits à ce jour ont reçu, ou recevront, en temps voulu tous les renseignements nécessaires. Nous leur souhaitons des journées de recueillement et de rencontres — une cérémonie internationale se déroulera le 23 avril, mise en place par le Land de Brandebourg —. Elles retrouveront des camarades de l'Amicale de Ravensbrück qui a, de son côté, prévu de participer à ce rassemblement. Elles parleront tout à l'heure des derniers renseignements qu'elles ont pu obtenir. C'est avec l'Amicale que Christiane et Annette ont tenté d'améliorer la cellule française à Ravensbrück pour laquelle nous avions ouvert une souscription il y a un an et dont le montant s'élève aujourd'hui à vingt six mille neuf cent cinquante francs. Aucune décision n'ayant encore été prise pour des changements dans la cellule, cette somme reste à disposition.

Voix et visages de novembre-décembre 1994 a permis à celles qui n'avaient pu se déplacer dans le Vercors de suivre le déroulement des deux journées de notre rencontre interrégionale. Elles furent riches et combien émouvantes. Marie Gonin qui avait mis tout son cœur à la préparer est tombée gravement malade le premier jour de cette réunion et n'a pu nous accompagner. Nous avons eu le vif regret d'apprendre sa disparition deux mois plus tard ; le souvenir de ce pèlerinage dans cette région héroïque et martyre restera lié à celui de Marie Gonin, comme de l'accueil de son mari et de son fils.

Les *In Memoriam* se font de plus en plus nombreux, hélas. Comment ne pas évoquer la personnalité courageuse, modeste et simple, généreuse au-delà de ses forces (dans quel ordre présenter les qualités qui étaient les siennes ?) de notre amie et vice-présidente Germaine de Renty. Nous avons pu toutes et chacune apprécier au camp, au retour, au long des années sa disponibilité souriante.

Notre amie Denise Côme est décédée il y a à peine un mois après une longue et douloureuse absence. Membre de notre conseil d'administration, elle fut longtemps vice-présidente de l'ADIR et l'animatrice des 57000 qu'elle soutint tout au long de leur séjour outre-Rhin par sa bonne humeur et sa vitalité. Quand je pense à elle c'est l'adjectif « joyeuse » qui me vient à l'esprit.

Expositions et prochaines cérémonies

Nombre de nos déléguées signalent des expositions dans leur région : différentes villes du Var ont présenté en avril 1994 « Le Var de la défaite à la libération », nous dit Andrée Bouras, qui malheureusement n'est pas là aujourd'hui ; puis à l'occasion du cinquantième anniversaire du débarquement en Provence, à Toulon, « Marine et libération 1944 ». Dans de nombreuses mairies des Yvelines des expositions souvent remarquables, en particulier une à Versailles du 17 juin au 6 juillet où des déportés se sont relayés pour accompagner les visiteurs, nous a informé Jacqueline Fleury ; au Centre d'Histoire de la Résistance et de la Déportation de Lyon, une exposition sur la presse clandestine annonce Raymond

Perrier ; une fête du livre avec expositions de livres sur la résistance signalée par Marie-Louise Bordet ; à Paris, le Musée de l'Armée aux Invalides propose une vaste exposition « Ensemble, ils ont libéré la France » (jusqu'au 2 juillet 1995, ouverte tous les jours de 10 h à 17 h), joli titre prometteur, qui comprend les Français, FFL, FFC, FFI, les Alliés n'apparaissent que très peu. Un beau livre cartonné, avec des illustrations en couleur, est édité chez Hachette par les initiateurs de cette exposition, le Musée de l'Armée et celui des Compagnons de la Libération (195 F). Inauguration, toujours à l'occasion du cinquantième de la libération de Paris, du Mémorial du Maréchal Leclerc de Hauteclocque et de la libération de Paris, et du Musée Jean Moulin de la Ville de Paris, sur la dalle-jardin Atlantique couvrant la gare Montparnasse. Les *Chemins de la mémoire*, bulletin mensuel riche d'informations édité par la Délégation à la Mémoire et à l'Information Historique du ministère des Anciens combattants et Victimes de Guerre citent encore bien d'autres expositions. A venir celle sur « La déportation. Le système concentrationnaire nazi » du 6 avril au 18 juin, au Musée d'histoire contemporaine dans l'Hôtel national des Invalides, dont le comité de parrainage comprend, entre autres, Geneviève de Gaulle, Jean Mattéoli, Germaine Tillion, Marie-Claude Vaillant-Couturier, Simone Veil. Un livre aux Editions La Découverte-Sodis, du cinquantième de la libération des camps accompagnera cette exposition pour laquelle l'ADIR a prêté différents objets. Des cartes d'invitation seront à votre disposition boulevard St-Germain, j'en ai déjà quelques-unes ici à votre disposition.

Ce ne fut pas une exposition, mais presqu'une cérémonie : Précédé d'une interview de Geneviève de Gaulle et de Marie-Claude Vaillant-Couturier, le 3 février dernier à 19 h 30, *France culture* donnait le départ d'une lecture simultanée dans 156 communes de France des mêmes extraits des livres de Charlotte Delbo, camarade du convoi du 23 janvier 1943, par des comédiennes préparées par la compagnie *Bagages de sable*. Cette soirée publique s'est prolongée souvent jusqu'à plus d'une heure du matin dans un recueillement exceptionnel. Exceptionnelle est aussi l'imagination de M. Thouvenel, initiateur de cette vaste entreprise qui fut pleinement réussie. Le dimanche 6 février, *France culture* reprenait à deux reprises des textes de Charlotte Delbo, décédée il y a tout juste dix ans. Il sera certainement donné suite à cet événement et je me permets déjà de vous en recommander les cassettes (en vente dans les grandes librairies et à la FNAC, coffret de 2 cassettes, réf. K1730, prix 109 F ou par correspondance : Cassette Radio France 57786 Paris Cedex 16 — 109 F + 23 F de frais, chèque libellé à Hometel).

Des cérémonies ? Il en est prévu, organisées par les Amicales en liaison avec les comités internationaux des camps, dans tous les grands camps de concentration et dans des Kommandos aux dates les plus proches possibles de leur libération. Les camarades intéressées peuvent se renseigner auprès des Amicales.

C'est la Fondation pour la Mémoire de la Déportation qui a été mandatée par l'Interamicale, les associations et fédérations pour servir d'intermédiaire avec le ministère des Anciens combattants pour la mise en place des cérémonies prévues pour la Journée nationale de la Déportation, à Paris, cette année le dimanche 30 avril, qui se situe entre les deux tours des élections présidentielles, ainsi que celle d'un grand rassemblement des anciens déportés de toute la France, le dimanche 10 septembre au Struthof. Ces deux cérémonies seront prises en charge par le gouvernement dans le cadre de la Mission du cinquantenaire et se dérouleront en présence des plus hautes autorités de l'État. (*Je donnerai un programme succinct de la journée parisienne du 30 avril qui aura été précisé d'ici là : messe solennelle à Saint-Roch, 296, rue St-Honoré, Paris I^e, à 16 h 30 ; début des cérémonies le dimanche 30 avril à 14 h 15 au Mémorial de la rue Geoffroy l'Asnier, puis évocation de la déportation sur le parvis de Notre-Dame, 16 h 30 cérémonie au Mémorial de la Déportation, 18 h 30 ravivage de la Flamme à l'Arc de Triomphe*). Un cérémonial plus fastueux doit aussi être établi dans chaque département, certainement, du moins je l'espère, après concertation avec les associations concernées. *Voix et Visages* communiquera toutes les précisions concernant la journée au Struthof dès que le programme en aura été arrêté et rapportera l'historique de ce camp qui fut le seul camp d'extermination nazi sur le territoire français.

Par Charlotte Delbo
aux Editions de Minuit :
AUSCHWITZ ET APRES

- I - Aucun de nous ne reviendra
- II - Une connaissance inutile
- III - Mesure de nos jours

Le convoi du 24 janvier.

La Fondation pour la Mémoire de la Déportation ne se substitue pas aux associations ; elle sert utilement d'agent coordinateur avec la Délégation de l'Information historique qui réunit à cette fin des représentants des différentes parties prenantes. C'est ainsi que la FMD a pris en charge les démarches auprès du ministère de La Poste pour l'émission d'un timbre, de deux timbres Europa, sur le thème de la libération des camps, dont le « premier jour » sera le 30 avril, différents produits de la poste devant être mis en vente à Paris à l'Hôtel national des Invalides, et « Europa » oblige, à Strasbourg. De même, elle s'est entremise auprès de la Monnaie de Paris pour l'émission d'une médaille commémorative, frappée en bronze à 2 000 exemplaires (prix unitaire 250 F). Vous pouvez la commander à l'ADIR ou à la Fondation. Si vous êtes inscrites assez nombreuses nous pourrons faire une commande groupée pour

cette médaille dont je vais vous présenter le dessin — je n'en ai pas encore reçu d'exemplaire. C'est encore la FMD qui organise cinq journées d'information à la Vidéothèque de Paris, les 18 et 25 septembre, 9, 16 et 23 octobre réservées aux écoliers qui pourront voir des films sélectionnés par un petit groupe de travail, films qui seront commentés par d'anciens déportés. La Fondation tente de prolonger cette démarche en province, mais rien n'est encore précisé. Sont prévues également des expositions de photographies et de peintures ayant trait à la déportation. Enfin, la FMD a pris contact avec le ministère de l'Éducation nationale pour que, à la rentrée d'octobre, soit dispensée une information générale sur le phénomène concentrationnaire nazi dans l'ensemble des établissements scolaires. Elle s'entremet auprès des médias, pour qu'ils répercutent ces différentes manifestations auprès des jeunes et d'un vaste public.

J'ai beaucoup parlé de l'ensemble des activités anciens résistants-anciens déportés ; c'est que nous nous sentons de plus en plus solidaires les uns des autres et que, étant donné notre nombre qui va en déclinant et notre âge qui va en augmentant, nous ne pouvons plus engager d'action intrinsèquement ADIR. C'est aussi ce qui ressort déjà des rapports d'activités de nos responsables en province. Il en ressort également que partout l'individualité de chacune d'entre nous apporte au pot commun sa marque personnelle. Tenant compte de la modestie de notre présidente, je n'insisterai pas sur l'apport de son rayonnement personnel, rayonnement qui s'étend bien au-delà du domaine propre à l'ADIR. C'est sans doute là l'exemple le plus prestigieux comme le plus mérité. Elle serait la première à vous dire qu'il en est bien d'autres qui œuvrent dans l'ombre pour le bien de toutes et pour le renom de l'ADIR.

Je viens de vous le dire, j'ai beaucoup parlé, je vous remercie de m'avoir écoutée si sage-ment.

Je voudrais quand même ajouter un mot pour remercier Madame d'Armaillé qui n'est pas encore parmi nous car elle assure la permanence à l'extérieur de la salle : bien que souvent souffrante, elle a tenu à être toujours présente à l'ADIR. Vous êtes très nombreuses à téléphoner et vous savez combien son accueil est agréable ; c'est grâce à elle que nous avons pu préparer cette assemblée générale sans trop de difficultés. Merci.

(Applaudissements nourris)

GENEVIEVE DE GAULLE ANTHONIOZ : Dans ce rapport, ma chère Miarka, que tu prépares toujours avec tellement d'appréhension et d'angoisse, tout était très bien, sauf la fin. Il y a une phrase qui était un peu excessive et que je tiens à corriger en disant que tout le monde a travaillé à ce que l'ADIR soit ce qu'elle est et toi la première.



Si vous le voulez bien, selon nos coutumes, nous allons passer tout de suite au Rapport financier. Et nous aurons ensuite la possibilité, si nous avons des questions à poser sur ces deux rapports, de les grouper. Cela sera peut-être plus rapide et puis nous les voterons comme nous le faisons d'habitude à main levée avant de donner la parole à notre invité d'honneur. Nous continuerons ensuite la marche de notre Assemblée Générale.

* * *

Vous aurez donc toutes les possibilités de poser des questions, d'échanger, de répondre les unes aux autres ou nous vous répondrons. Pour le moment, si vous le voulez bien, gardez vos premières questions en ce qui concerne les deux rapports. Je donne tout de suite la parole à notre Trésorière, Paulette Charpentier, et nous l'écoutes avec beaucoup d'attention parce que les chiffres ne sont pas faciles à comprendre.

RAPPORT FINANCIER (EXERCICE 1994)

Je vous indique tout d'abord une modification dans l'appellation des rubriques. Ce que j'appelais « Recettes » s'appellera « Comptes de résultat » : « Produits » et ce que j'appelais « Dépenses » s'appellera « Comptes de résultat » : « Charges ».

Nous les comparerons toujours avec ceux de l'année précédente. Vous me permettrez d'arrondir les chiffres afin qu'ils soient moins fastidieux.

I. COMPTES DE RÉSULTAT : PRODUITS

Ce sont toujours les cotisations, dons, subventions, recettes diverses, auxquels nous ajouteron les « produits financiers ».

— *Cotisations* des membres des Sections : 57 187 F contre 48 000 F. Sont en augmentation de 3 189 F. Nos camarades ont bien compris l'appel que nous leur avons fait l'année dernière pour remplacer celles qui nous ont quittées !

— *Dons* : 383 446 F contre 349 485 F, soit un plus de 34 000 F. Ils proviennent toujours :

- des Amis Américains de l'ADIR ;
- des Amis de l'ADIR ;
- du Fonds de solidarité.

Les Amis Américains nous ont donné 242 000 F contre 250 000 F, soit un écart de 8 000 F.

Les Amis de l'ADIR nous avaient donné en 1993 58 100 F. Sentant que le nombre de leurs fidèles adhérents commençait à diminuer, ils en ont cherché et trouvé d'autres ! Leurs cotisations sont versées soit directement à l'ADIR soit par l'intermédiaire des « Amis de l'ADIR ». Nous avons donc reçu 42 116 F, plus 40 000 F soit un total de : 82 220 F.

Nous leur disons un grand merci.

Le Fonds de Solidarité : 58 900 F contre 41 200 F, soit une hausse importante de 19 735 F. Vous savez que ce fonds est alimenté uniquement par vos dons.

Merci de votre effort !

— *Subventions* : 46 030 F contre 63 200 F. L'écart provient d'une subvention qui a été versée avec retard.

• L'ONAC : 19 400 F, augmentation de 5 000 F.

• Le Conseil Général des Hts-de-Seine : 3 600 F, comme l'année dernière.

• La Ville de Paris : 23 600 F, comme chaque année.

— *Recettes diverses* : 55 720 F contre 69 560 F qui correspondent à :

- Vente de livres : 11 271 F.
- Remboursement Association France-Algérie : 3 500 F (prêts de machines).
- Droits d'auteur : 3 551 F, que nous envoie régulièrement l'éditeur de notre chère Koury, si fidèle.

(Applaudissements)

• Participation au repas de l'Assemblée Générale : 19 240 F contre 31 330 F. Ecart dû au fait que c'était une « petite » Assemblée qui ne durait qu'une seule journée et donc mobilise moins nos amies.

• Participation au repas de la Région Parisienne : 11 750 F contre 12 750 F.

• Divers : 6 375 F contre 5 500 F.

— *Produits financiers* : 29 305 F contre 25 500 F.

Ce sont les revenus des titres de placement.

En récapitulation :

TOTAL DES PRODUITS : 566 389 F contre 551 780 F, soit une augmentation de 10 610 F.

II. COMPTES DE RÉSULTAT : CHARGES

— *Aide sociale* : 99 600 F contre 56 500 F.

Ce qui s'explique de la façon suivante : nous avons comptabilisé 22 710 F en 1995 (le solde de 1994) correspondant aux chocolats, fleurs et autres dons de fin d'année.

Il faut donc lire :

• dépenses en 1994 : 77 250 F contre 79 210 F en 1993.

Ce sont toujours les dons mensuels, les petits dons, les cadeaux, tout ce qui peut aider ou contribuer au bien-être de nos camarades.

— *Le Bulletin « Voix et Visages »* : 49 173 F contre 73 834 F, soit une économie substantielle de 25 000 F, ayant changé d'imprimeur, ainsi que Miarka vous l'avait expliquée.

– *Ristournes aux sections* : 11 700 F sans changement, malgré la diminution du nombre de nos adhérentes.

– *Achat de livres* : 11 500 F contre 17 500 F.

– *Salaires et charges sociales* : 229 000 F contre 241 000 F.

Nous employons Mme d'ARMAILLE comme Secrétaire que tout le monde connaît et apprécie, et un homme de ménage. Nous augmentons les salaires en suivant les lois.

– *Frais généraux* : 102 480 F contre 99 830 F, ce qui représente 2 680 F de plus ; c'est inférieur à l'augmentation du coût de la vie. Ce sont les mêmes ; tels que fournitures de bureau, les locations de matériel de bureau, les charges locatives et assurances, l'entretien des locaux, les honoraires pour les experts-comptables (17 700 F), frais de déplacement (9 000 F), frais postaux et de téléphone importants, mais qui prouvent l'activité et la vitalité de notre Association.

– *Frais financiers* : 2 624 F.

Il est à remarquer un *excédent* de 15 218 F provenant des prévisions budgétaires pour 1994.

TOTAL DES CHARGES : 566 389 F contre 555 779 F.

Le total des produits est égal au total des charges.

CONCLUSION :

Notre situation financière est satisfaisante, grâce à nos Amis Américains et à nos Amis de l'ADIR qui, cette année, se sont montrés « performants » ; grâce aussi, bien sûr, à la participation de plus en plus importante de nos camarades.

N'en oublions pas moins, et plus que jamais, notre devoir de soutien pour qu'aucune de nos camarades ne se sente seule ou oubliée.

Alors, je vous dis : fêtons joyeusement ensemble le cinquantenaire de notre SOLIDARITÉ.

(Applaudissements)

GENEVIEVE DE GAULLE ANTHONIOZ : Je remercie vivement Paulette car elle a réussi à nous rendre les chiffres vivants et en terminant sur le mot « solidarité » cela ne peut pas être mieux.

Nous allons maintenant demander aux Commissaires aux comptes de bien vouloir nous faire leur rapport. Je dois vous rappeler avec beaucoup de peine et de tristesse que l'une de nos deux Commissaires aux comptes Pierrette Desclaux-Boeri, nous a quittées cette année ; d'autre part, Henriette Sens nous avait demandé à être remplacée. Le Conseil d'Administration a proposé pour les remplacer deux autres de nos camarades qui ont bien voulu accepter : ce sont Geneviève Mathieu et Christiane Rème. Vous aurez donc à approuver premièrement leur exposé et deuxièmement à les réélire si elles veulent bien continuer à assumer leurs fonctions l'année prochaine. Elles l'ont prises en cours de route mais ce n'est pas de notre faute.

CHRISTIANE REME donne *lecture du rapport des Commissaires aux Comptes*.

(Applaudissements)

GENEVIEVE DE GAULLE ANTHONIOZ : Alors je vous pose quatre questions :

- Approuvez-vous le Rapport moral ? Y a-t-il des abstentions volontaires ?

Le Rapport moral est approuvé à l'unanimité.

- Approuvez-vous le compte rendu fait par nos deux Commissaires aux comptes ?

Le Rapport des Commissaires aux comptes est approuvé à l'unanimité.

- Approuvez-vous le Rapport financier ? Etant bien entendu qu'il paraît dans le bulletin avec tous les chiffres que vous n'avez peut-être pas enregistrés mais sur lesquels vous avez toujours le droit d'exprimer des réserves.

Le Rapport financier est approuvé à l'unanimité.

- Voulez-vous renouveler, si elles l'acceptent, Geneviève Mathieu et Christiane Rème au titre de Commissaires aux comptes ?

Y a-t-il d'autres candidatures ?

Geneviève Mathieu et Christiane Rème sont renouvelées dans leurs fonctions à l'unanimité.

Le vote

GENEVIEVE DE GAULLE ANTHONIOZ : Il y a une petite mise au point à faire sur la présentation du bulletin de vote qui vous a été remis. Le Conseil d'administration est renouvelé par tiers, vous avez trois membres sortants et ré-éligibles : Yvette Farnoux, Françoise Robin et Germaine Tillion. D'autre part, il y a une candidature nouvelle que vous pouvez ratifier ou ne pas ratifier, celle de Charlotte Nadel qui a été cooptée en cours d'année par le Conseil. Il s'agit d'une internée, ayant appartenu au Mouvement Défense de la France, comme Jacqueline Pardon. Elle a jusqu'à présent apporté un concours extrêmement compétent et dévoué pour le bulletin, avec Miarka, elles font toutes les deux le Bulletin. Nous avons pensé qu'il était important qu'elle participe au Conseil d'administration pour être plus à même de savoir ce qui se passe à l'intérieur de l'Association. Comme vous le savez, il y a donc trois sièges à pourvoir en plus des trois sortants ré-éligibles, mais nous n'avons pas eu d'autres candidatures. Normalement les appels à candidature doivent se faire deux mois avant l'assemblée générale et nous n'avons pas d'autres candidates. Cependant je livre à votre réflexion le fait qu'il y aurait eu encore deux postes à pourvoir et que vous avez la possibilité de mettre un nom qui vous viendrait à l'esprit. Mais vous pouvez aussi réfléchir et au cours de l'année proposer votre aide et votre participation au Conseil d'Administration. Y a-t-il des questions sur ce vote ?

Oui. – Charlotte Nadel pourrait-elle se lever pour qu'on la voit ?

GENEVIEVE DE GAULLE ANTHONIOZ : Charlotte Nadel peut-elle se lever ? Elle n'est pas très grande. Celles de Paris la connaissent : elle a remplacé Carmen lorsqu'elle était empêchée, elle a été à plusieurs reprises porte-drapeau.

Voici, s'il n'y a pas d'autres questions, j'invite maintenant nos dévouées camarades à ramasser les bulletins de vote.

Pendant ce temps, j'ai une ou deux petites annonces à vous faire. Il y a une de nos camarades qui demande s'il y a ici quelqu'un qui a été à la forteresse d'Haguenau, pardon, au camp d'Haguenau en même temps que Lou Glazer. Est-ce que cela dit quelque chose à quelqu'un ? De toutes manières, on peut mettre un avis dans le bulletin. Vit-elle toujours ?

– Non, Lou Glazer est morte. C'était une femme absolument admirable, une femme d'une qualité morale et humaine exceptionnelle, elle a beaucoup marqué toutes celles qu'elle a rencontrées.

G. G.-A. : Je voulais vous demander aussi de la part de jeunes de la municipalité de Montluçon qui organise des cérémonies le 30 avril et le 6 mai, mais aussi un Colloque dans une période pas trop proche du 30 afin de pouvoir compter sur la participation de hauts responsables nationaux, de la F.N.D.I.R., la F.N.D.I.R.P., l'A.D.I.R., etc. Ils pensent que le colloque pourrait porter sur un sujet tel que « les femmes et la déportation ». Ils souhaiteraient la participation aux débats de Marie-Jo Chombart de Lauwe, de Marie-Claude Vaillant-Couturier. En même temps il y a l'inauguration de places ou de voies dénommées « Danièle Casanova », « Berthie Albrecht » et de « La Déportation ». Le Maire de Montluçon m'écrivit à ce sujet, il a déjà l'accord de la F.N.D.I.R.P. pour une délégation : madame Gisèle Guillemot. Malheureusement, moi, je ne peux pas disposer de mon temps à ce moment-là d'autant plus que nous aurons ici des cérémonies nationales.

Est-ce que l'une d'entre vous qui n'est pas loin ou qui habite Montluçon serait disposée à nous représenter ? Il n'y a personne de la région, pas la moindre voisine de Montluçon ! C'est dans l'Allier, il y a peut-être quelqu'un qui habite Vichy ? Par exemple Suzanne Retru ? Le Maire pourrait peut-être envoyer une voiture si l'on dit au Maire qu'elle n'en a pas.

Autre courrier : un Allemand qui s'appelle le Docteur Hanz Peter Koller voudrait avoir des informations sur des anciennes déportées et internées à Neuendorff. Si on y a travaillé, si on y a été libéré. Il n'y a personne ?

Résultat des Votes

Suffrages exprimés : 346

Sont réélues : Mmes Françoise Robin avec 346 voix, Germaine Tillion avec 345, Yvette Farnoux avec 343.

Charlotte Nadel est élue avec 323 voix.

Une voix s'est portée sur Jacqueline Pardon.

Avant de répondre à toutes vos questions je voudrais qu'on aborde un peu un sujet d'actualité, et je demande à Annette Chalut de nous donner les ultimes informations concernant le voyage à Ravensbrück pour lequel une soixantaine de camarades se sont inscrites.

Annette Chalut et Christiane Rème apportent de nombreuses précisions et détails sur l'organisation de ce voyage et le programme des cérémonies à Ravensbrück comme à Sachsenhausen. Elles rappellent que nous sommes tributaires des autorités allemandes pour ces manifestations des 23 et 24 avril. Le drapeau de l'ADIR flottera donc à Ravensbrück. Nous en donnerons compte rendu dans le prochain bulletin.

GENEVIEVE DE GAULLE ANTHONIOZ : Je propose que nous donnions tout de suite la parole à notre invité, Jean Mattéoli. Je ne le vous présente plus puisque nous l'avons déjà présenté. Je dois vous dire que Madame Mattéoli nous a fait la joie et l'amitié de se joindre à son mari et qu'elle sera avec nous également. Ils seront tous les deux à nos côtés pour le déjeuner. Nous aurons donc beaucoup de chance de passer ce grand moment avec eux.

Cher Ministre, cher Président, cher Camarade, cher ami, — surtout cher camarade ! — je vous donne avec joie la parole.



Le Retour

par
Jean Mattéoli

Chères amies, chères camarades.

Vous m'avez accueilli tout à l'heure un peu solennellement. J'en ai été naturellement touché, j'en ai été un tout petit peu gêné aussi car je ne suis ici qu'un déporté parmi d'autres déportés.

Geneviève de Gaulle avait entrepris de tracer de moi ce qu'on appelle un panégyrique. Elle a bien voulu mettre fin rapidement à cet exercice. Cela me donne quelques minutes de plus pour faire le sien, dussé-je la gêner. Vous la connaissez naturellement comme Présidente de votre Association, certaines la connaissent à d'autres titres. Personnellement je sais ce qu'elle est au sein du Conseil Economique et Social qui réunit, peut-être le savez-vous, tout ce qui compte et tous ceux qui comptent en France sur le plan professionnel ou sur le plan social. Je dois vous dire que la personnalité de Geneviève de Gaulle, que son dévouement, que sa générosité, notamment dans le cadre de l'association Aide à Toute Détresse-Quart-Monde où elle succède au Père Wresinski, son dévouement, son désintéressement, son efficacité, son assiduité, sont tels qu'elle a réuni sur son nom l'unanimité — je dis bien l'unanimité, sans aucune espèce de réserve — de tous mes collègues du Conseil Economique et Social. Je voulais lui rendre cet hommage parce que cet hommage lui était dû.

(Applaudissements)

Cela dit, en m'appelant à prendre la parole parmi vous vous m'avez posé un singulier problème. Que puis-je en effet vous apprendre de ce qu'a été la déportation ? Que puis-je vous apprendre de ce qu'a été la Résistance ? J'ai pensé que je pourrais peut-être commencer mon propos en réfutant un certain nombre d'idées que l'on répand très volontiers sur ce qu'a été la guerre, celle de 39-45, sur ce qu'a été la contribution de la Résistance à la victoire. Je ne parlerai pas, ou peu, de ce qu'a été notre vie dans les camps de concentration parce que là aussi je n'aurai rien à vous apprendre et je choisirai de terminer par une forme de procédé que vous me pardonnerez et dont vous verrez le moment venu ce qu'il est.

Tout d'abord cette campagne de 39-45 : on nous a dit et c'est vrai que la France a été vaincue, qu'elle a été anéantie, qu'elle a été bafouée. Nous savons tout cela. Nous avons suffisamment souffert de ce qu'ont été pour nous les jours de juin 40 pour qu'on n'ait rien à nous en apprendre. Mais je voudrais quand même rappeler, car cela est vrai aussi, que durant ce mois et demi de combat sur notre sol l'armée française a perdu 92 000 tués, 250 000 blessés tandis que les Néerlandais, qui avaient été attaqués les premiers, déployaient moins de 3 000 tués (92 000 Français tués), les Belges 5 500, les Britanniques 3 500 ; les Allemands de leur côté avaient perdu 27 000 tués et 100 000 blessés. Quant à l'aviation française, elle a abattu de façon certaine plus de 750 avions allemands, elle en a abattu de façon tout-à-fait probable — et vous savez on était très exigeant pour reconnaître une victoire aérienne — environ 250.

C'est-à-dire qu'ont manqué dans le ciel de Londres aux moments les plus cruciaux de cette bataille 1 000 avions allemands et

1 000 pilotes de la Luftwaffe. Les hauts responsables de la Royal Air Force ont souvent dit que si ces 1 000 avions, si ces 1 000 pilotes, avaient été présents dans le ciel de Londres, la bataille d'Angleterre n'aurait peut-être pas été gagnée. Souvenons-nous, je vous en prie, de cela.

On nous a dit, un certain auteur de grande réputation dont le nom est sur toutes les lèvres — je ne le citerai pas aujourd'hui, je l'ai déjà fait dans plusieurs réunions publiques et je ne veux pas me répéter — on nous a dit, et ce personnage particulièrement l'a fait, que la France avait été pétainiste ; ce n'est pas totalement inexact, du moins dans la zone dite « libre » ; qu'elle avait été collaboratrice, alors là je m'inscris en faux et je pense que vous le ferez comme je le fais. Car s'il est vrai que la Résistance n'a pas été majoritaire en France, nous sommes mieux placés que qui-conque pour le savoir, nous savons aussi que ne pouvait pas être résistant qui en avait envie. Nous avons tous refusé d'introduire dans nos rangs des Français qui manifestaient leur désir de faire quelque chose pour la résistance française. Nous n'avons pas accepté parce que nous ne le pouvions pas, parce que nous n'avions pas suffisamment d'armes dans nos maquis, parce qu'il fallait que nous soyons extrêmement prudents dans le choix de nos alliés, de nos collaborateurs, et donc nous avons laissé volontairement sur le bord du chemin un certain nombre de Français qui auraient souhaité être dans nos rangs au moment de la libération de la France. Dire que la France a été collaboratrice est vraiment un scandale.

Ce que l'on peut dire en revanche, et je ne manque jamais de le faire, c'est que Pétain nous a rendu un bien mauvais service. Si Pétain n'avait pas existé, si la France entière avait été occupée, si elle avait été placée sous la férule d'un Gauleiter, comme d'autres pays d'Europe, dans un état de résistance qui peut-être a manqué à sa gloire immédiate mais surtout a fait pendant des années, et c'est encore vrai aujourd'hui, la France reste coupée en deux entre ceux qui se sont battus et ceux qui ne se sont pas battus. Et je n'hésite pas à dire que dans cette affaire Pétain supporte une très lourde responsabilité. On a en outre voulu oublier qu'en novembre 1940 certain décret avait été pris que les occupants allemands n'avaient pas imposé et qui a placé nos amis juifs, nos compatriotes juifs, et, ajoutons-le, nos compatriotes franc-maçons, en marge de la société française. C'était un péché impardonnable.

Quant à la résistance française on n'en a peut-être pas suffisamment parlé l'an dernier à l'occasion du cinquantenaire de la libération du sol de notre pays. Il nous était difficile à nous de faire notre panégyrique mais nous pouvons peut-être compter sur les autres pour le faire, pourquoi pas ?

Tout d'abord sur les Allemands. C'est amusant, j'ai pu me procurer des extraits du journal de marche de la première armée allemande qui regroupait sept divisions blindées ou d'infanterie dans le Sud-Ouest. Je cite ce journal :

« 10 juin 1944 : situation terroriste au sud de la France devient de plus en plus menaçante ; constitution de fortes bandes dans la région des Pyrénées ; communications par voies de terre Toulouse-Bordeaux fortement menacées ; les effectifs dont on dispose sont toujours sur la brèche. »

« 29 juillet : la situation de la zone arrière du groupe armé G, 1^e et 19^e Armées allemandes, est telle qu'on ne peut plus parler de souveraineté du territoire ; retraits constants de troupes de la zone de groupes d'armée entraînent de sévères menaces sur isthme Atlantique-Méditerranée. »

« 7 août : en gros le terme « mouvement terroriste » n'est pas valable, il s'agit plutôt maintenant d'une armée organisée qui se tient sur les arrières du groupe d'armée G ; en cas de dégradation de la situation, on peut s'attendre à un soulèvement populaire qui montrera non pas un peuple français fatigué mais des gens d'un tempérament enflammé. »

« 14 août : situation intérieure caractérisée par poussées de mouvements de résistance sur les principaux axes de communication ; attaques sur organismes isolés dont la situation devient intenable et qui permettent aux mouvements de résistance de prendre sous leur coupe des territoires libérés ».

Voici un témoignage allemand.

Venons-en aux témoignages alliés. Vous savez que le Général Eisenhower avait estimé que les activités de la Résistance avaient contribué à réduire la durée de la guerre d'au moins 9 mois et qu'elles avaient empêché 5 ou 6 divisions allemandes de rejoindre en temps opportun le front de Normandie. Dans un autre texte postérieur, Eisenhower a parlé de la neutralisation de 15 Divisions allemandes. Rappelez-vous que la Division blindée S.S. *Das Reich*, une Division puissante, n'a pas réussi à rejoindre le front de Normandie quand il en était encore temps.

A cela s'ajouteraient, mais je ne veux pas être trop long, les témoignages du Général Marshall, les témoignages du Général Bradley. Il faut quand même se souvenir de tout cela et rappeler que si dans son appel du 18 juin le Général de Gaulle précisait que les Allemands nous avaient vaincus par la force de leurs divisions blindées et de leur aviation d'assaut, c'est ce qu'il avait lui-même préconisé dès les années 30. Le Général de Gaulle disait que la flamme de la Résistance française ne s'éteindrait pas. Elle ne s'est pas éteinte. Nous avons lieu d'en être fiers. Nous autres déportés, n'avons pas eu la joie d'être présents à la libération de Paris et de l'ensemble de notre territoire. Notre rêve avait été à toutes et à tous de terminer ce combat en uniforme sous les plis du drapeau français. Nous n'avons pas eu cette chance, mais pour certains d'entre nous, nous avons su le 25 août 1944, car dans certains camps il y avait des postes de radio clandestins, nous avons su que Paris avait été libéré.

Je l'ai su moi-même dans mon camp. C'est un Polonais qui est venu me le dire. Il m'a dit : « Paris est libéré ! Paris est intact ! ». Les larmes coulaient sur son visage, il savait que Varsovie était détruite.



tation et qu'ils puissent à leur tour transmettre le message.

Nous célébrons cette année le cinquantième anniversaire de la libération des camps. Comment chacune et chacun d'entre nous a-t-il vécu cette journée de la libération de son propre camp ? C'est un souvenir très personnel. Dans certains cas ce fut un souvenir collectif, je ne crois pas que cela ait été le cas général et c'est la raison pour laquelle, afin de conclure, j'ai pensé avoir le droit de vous lire un texte qui m'a été demandé, qui ne paraîtra, s'il paraît — avec la presse on ne sait jamais — que dans quelques jours, quelques semaines, c'est mon expérience personnelle de la libération de notre camp. Pardonnez-moi de donner ce témoignage. Mon seul espoir est qu'à travers ces quelques lignes vous reconnaissiez quelque chose de votre propre expérience.

« Un jour comme les autres à Bergen-Belsen. Depuis que les SS ont abandonné le camp tous les jours sont des jours comme les autres, ou à peu près. Il n'y a désormais plus rien à manger. Il y avait si peu avant, pas de pain, en fin de soirée un demi-litre de tisane tiède où flottaient quelques morceaux de betteraves. Depuis trois jours il n'y a plus une goutte d'eau, pas même dans cette espèce de citerne sans doute destinée au départ à combattre le feu. Nous sommes pourtant toujours enfermés dans ce camp. Depuis la disparition des SS quelques soldats hongrois y patrouillent. Appartiennent-ils à la SS ? Ils n'en ont pas l'uniforme. Le leur est jaunâtre, délavé, avachi, ceux qui le portent ont l'air usé aussi mais ils gardent l'entrée qu'on ne peut pas franchir. C'est un jour comme les autres à Bergen-Belsen. Parfois une sorte de frémissement fait osciller la masse informe des déportés étendus sur le sol, épousés de faim, de soif et de fatigue, faibles au point de ne pouvoir se lever ni même s'asseoir. On chuchote que des troupes anglaises seraient proches du camp, on dit même qu'une chenille y est entrée. Est-ce vrai ? Et qui l'a vue ? Parfois des têtes se lèvent lentement pour s'abaisser à nouveau lentement ; nous sommes si fatigués. Pourtant il se passe aujourd'hui quelque chose : des soupirs, des mots à peine balbutiés. Des hommes en uniforme s'avancent. Avec quelque peine je les distingue maintenant : ce sont des Anglais. Il n'y a pas cependant de signes d'enthousiasme, pas de cris de joie, nous sommes si fatigués. Les soldats avancent, ils paraissent hagards. Ils ne peuvent pas croire ce qu'ils voient. Ils viennent de pénétrer dans l'horreur des cadavres entassés, des monticules de cadavres entassés, des monticules de cadavres qui se succèdent jusqu'au bout du camp, là-bas, très loin où sont les fosses communes. On les y entasse par dizaines, par centaines. Sur les cadavres décharnés qui gisent à travers le camp s'appuient, allongés, à moitié morts déjà, ceux qui comme moi savent qu'ils vont bientôt mourir. Sur le sol des loques entassées dans leur crasse, vêtements qu'on a retirés aux cadavres, couvertures salies, un tapis épais se consume, sans flamme apparente ; de la fumée sort ça et là en volutes noirs qui sentent la toile roussie, la chair brûlée, comme sentait la fumée des crématoires dans les camps dont

nous venons. Demain des officiers britanniques viendront rechercher parmi nous ceux qui ont joué quelque rôle dans la Résistance, notamment des Français Libres ou des responsables de tous niveaux des réseaux des Forces Françaises Combattantes. Je me présente, on me tend un micro, je donne mon nom, mon prénom et je précise que j'appartiens pour la région D au Bureau des opérations aériennes. J'ai su plus tard qu'au cours de la nuit qui suivit mes parents et ma fiancée surent qu'on avait entendu ma voix sur les ondes de la BBC. Dès lors comment n'avaient-ils pas pensé que j'étais sauvé et que j'allais très vite revenir en France ? Pourtant, sans avoir reçu aucune autre nouvelle, il leur faudra attendre le 30 mai pour me voir réapparaître. J'avais été à mon tour victime de l'épidémie de typhus qui devait décimer ce qui restait encore de la population de notre camp. Il ne me reste que des souvenirs épars de cette longue période de près d'un mois et demi qui s'écoula jusqu'à mon retour à la vie et à la liberté. Entre de brefs éclairs de conscience, des trous noirs, l'oubli total.

De tous temps on a fui les typhiques et les pestiférés. On les isolait et on les abandonnait à leur mort solitaire.

Je me souviens cependant de cette femme hongroise qui, à genoux, penchée vers moi, avec un linge humide, me lavait la langue pour me permettre de respirer. Je me souviens de cette table de pierre en dehors du camp sur laquelle deux femmes allemandes m'étendentent nu pour me laver à grands jets d'eau froide. Je me souviens de cette grande pièce où je me trouvais seul au milieu de lits inocupés. Je me souviens de ce jour où je me traînai sur le sol jusqu'à une salle qui me semblait très éloignée où je pus boire au lavabo

un peu d'eau après m'être péniblement dressé en m'accrochant aux tuyauteries. Je me souviens aussi de ce moment d'affreuse angoisse que je connus un peu plus tard où je crus mourir d'étouffement après avoir trempé imprudemment un morceau de pain dans le bol de soupe qui m'avait été apporté. Je me souviens enfin du jour où je quittai, titubant d'épuisement, ce bâtiment dans lequel j'avais survécu pendant combien de jours pour arriver jusqu'à une écurie où se trouvait une mission de rapatriement belge, avec quelques déportés auxquels on voulut bien me joindre. Et puis je me vois refusant à des soldats anglais de revêtir un accoutrement américain qu'ils veulaient me proposer. Je revois leur surprise, leur incompréhension amusée, leur retour avec un uniforme de la Royal Air Force qui m'était destiné. Je me sentais à nouveau un homme et un soldat. Je revois l'avion militaire qui nous emmena d'un coup d'aile jusqu'à l'aérodrome de Lille. Nous en descendimes sous une pluie battante. Des soldats américains arrivèrent en hâte pour nousasperger d'une poudre agressive des pieds à la tête. Mon bel uniforme était entièrement recouvert d'une croûte blanche ; j'en aurais pleuré d'amertume et de désespoir.

Je me revois à l'Hôtel Lutétia où, comme tous ceux qui revenaient d'Allemagne, je dû répondre à un interrogatoire soupçonneux. Je revois les deux religieuses qui, avec une pitié infinie, me conduisirent à une chambre où l'on me coucha. Je dormis quelques heures. A mon réveil les deux religieuses étaient au pied de mon lit, un grand sourire sur leur visage, elles portaient avec amour mon uniforme qu'elles avaient nettoyé et repassé. Je venais de retrouver ma fierté.

(Applaudissements nourris, debout)

* * *

GENEVIEVE DE GAULLE ANTHONIOZ : Est-il besoin de vous dire — vous le lisez sur le visage de nos camarades et dans leurs applaudissements — avec quelle immense émotion nous vous avons entendu.

Je voudrais vous remercier d'abord d'avoir affirmé quelques vérités que nous avons entendu trop souvent par ceux qui disent que tout le monde, toute la France a été lâche, que toute la France a été aux ordres du gouvernement de Vichy. Nous savons bien qu'il y a eu malheureusement des hommes et des femmes qui ont apporté leur concours à l'œuvre de Vichy, mais la masse des Français — et cela n'a cessé de s'affirmer au cours de la guerre — a apporté aux résistants que nous étions un soutien souvent très actif, qui nous a permis d'accomplir notre tâche. Quant à ce que nous venons d'entendre en dernier de votre expérience, elle rejoint certainement celle d'un certain nombre parmi nous. Nos libérations ont été toutes différentes, très particulières, parfois extrêmement tragiques, quelquefois moins. Je crois que c'est une partie importante de notre expérience que nous devons aussi partager parce qu'elle explique notre comportement au retour. On nous a souvent dit : « Pourquoi êtes-vous restés silencieux ? Pourquoi êtes-vous restés à

c'est-à-dire trois ou quatre semaines, puis je suis parti dans un Kommando de Neuengamme où je suis resté jusqu'au milieu du mois de mars 45. C'est alors que nous avons été amenés à pied jusqu'à Bergen-Belsen où confluaient ceux qui venaient souvent de camps extrêmement lointains, les Allemands poussant devant eux les flots de déportés survivants pour éviter qu'ils tombent dans les mains des troupes alliées, tout simplement.

Question : Mon mari était prisonnier de guerre. Il avait marché de la Poméranie jusqu'à Bergen-Belsen et quand ils sont arrivés à Bergen, on a fait sortir la population, on les a logés dans les maisons, ils ont trouvé des victuailles, et des médecins et des prêtres qui étaient avec eux sont entrés dans le camp un jour. Ils en sont revenus le soir absolument épouvantés et n'ont pu y retourner le lendemain à cause des épidémies.

JEAN MATTÉOLI : C'est vrai, il y a eu des prisonniers de guerre qui sont venus jusqu'à Bergen-Belsen. Grâce à Dieu on ne les a pas mélangés aux déportés.

Je suis heureux, Madame, de savoir que vous étiez au camp de Bergen-Belsen car il y avait effectivement des femmes déportées dans ce camp et je me souviens fort bien que, lorsqu'on traînait les cadavres jusqu'aux fosses, on longeait en revenant le camp des femmes et cela nous a conduit à traîner jusqu'aux fosses des cadavres de femmes ou de jeunes filles qui étaient déposés là. C'était pour la plupart des résistantes ou des juives qui, elles aussi, avaient été poussées sur la route pour évacuer leur camp.

FRANÇOISE ROBIN : Je crois que celles qui ont été à Bergen-Belsen pourraient se lever pour se montrer ; elles vous ont probablement croisé. Nous venions de Hanovre-Limmer. Nous avons connu comme secours l'Abbé Morvillez qui était un prisonnier de guerre qui, libéré, est resté pour s'occuper des déportés qui étaient dans les casernes à Bergen une fois que nous fûmes sortis du camp.

(Quelques camarades se lèvent)

GENEVIEVE DE GAULLE ANTHONIOZ : Etes-vous rentrée aussi tard que Jean Mattéoli ?

FRANÇOISE ROBIN : Pour ma part je suis rentrée le 6 juin, Annette Chalut est rentrée indépendamment, avec un des premiers groupes.

GENEVIEVE ANTHONIOZ : Le Docteur Chalut est resté volontairement comme infirmière, elle est rentrée le 30 mai.

Mme DE GERLACHE (Belgique) : Notre train de déportés est parti d'Anvers et arrivé à Neuengamme. Tous les hommes sont descendus à Neuengamme ; ils venaient de Belgique. Il y avait des Polonais, des Belges. Notre train a continué sur Ravensbrück. Voilà déjà peut-être un point de repère de camarades de Belgique qui étaient à Neuengamme. D'autre part est-ce que je peux demander à M. Mattéoli si la mission belge vous a ramené jusqu'à Lille ou bien est-ce une autre mission ? Est-ce que ce sont les avions belges qui vous ont ramené à la libération de Bergen-Belsen à Lille ?

JEAN MATTÉOLI : Je dois vous dire que je suis totalement incapable de répondre à votre question. Je suis sorti de cette espèce de maison dans laquelle je me trouvais — dont je n'ai jamais su si c'était une caserne, c'était vraisemblablement une caserne SS — et je suis allé droit devant moi ; je suis entré dans une écurie où il y avait quelques déportés belges avec une mission belge de rapatriement qui avait à sa tête un Commandant belge. Comme j'étais un peu perdu, il m'a dit : « Si vous voulez, nous rapatrions demain ces déportés belges qui sont là, on vous emmène avec eux ». Il l'a fait d'abord avec gentillesse mais aussi parce que l'avion atterrissait à Lille à proximité de la frontière belge. C'est la raison pour laquelle, je l'ai dit, je suis arrivé tout d'abord à Lille, mais je suis totalement incapable de dire comment je suis venu de Lille à Paris car cela est de nouveau sorti de ma mémoire.

ODILE BENOIST-LUCY : J'ai une expérience un peu particulière. Je suis passée à Bergen-Belsen ainsi que ma sœur. Nous étions condamnées aux travaux forcés depuis 42, donc je venais du camp de Allendorf qui était une usine de manutention et qui dépendait du camp de Buchenwald. Les alliés avançant, au moment de Pâques nous avons été évacuées d'Allendorf à la prison de Ziegenheim et de là à Bergen-Belsen où nous sommes restées dans les wagons à bestiaux, parce qu'il y avait le typhus dans le camp et je retrouvais dans ce que vous avez dit un peu de l'atmosphère. Les Allemands avaient décidé de ne pas nous faire descendre du train et que s'il y avait le typhus qui se déclarait dans les wagons on ferait sauter le train. Ensuite nous avons été évacuées, le typhus ne s'est pas déclaré dans le train et nous avons été évacuées dans une prison près de Hambourg dont j'oublie le nom maintenant et nous sommes restées là à peu près jusqu'à la fin du mois de mai parce que les Anglais entraient à Hambourg. Tous les autres camps avaient été ouverts et les Anglais n'ont pas voulu que les prisonniers de droit commun qui étaient aussi dans la prison sortent en même temps que nous ; ils ont regardé tous les dossiers et nous avons encore attendu pendant deux à trois semaines au moins, en mourant de faim, que l'on nous libère. Enfin nous avons été libérées, les politiques et les résistants bien sûr en premier, et nous avons fait un certain itinéraire et nous sommes arrivées à Lille comme vous. De Lille nous avons été rapatriées à Paris au Lutétia ; c'était l'itinéraire classique.

DENISE VERNAY : Je voulais dire que mes deux sœurs étaient à Auschwitz puis à Bergen-Belsen, comme beaucoup de femmes évacuées d'Auschwitz et qu'elles étaient avec ma mère qui est décédée à Bergen-Belsen fin mars et toutes les deux ont eu le typhus. Elles ont été rapatriées en mai à l'Hôtel Lutétia dans un état très mauvais.

NEIGE ROGER : Neige Roger c'est mon nom français et Neus Catala est le nom avec lequel j'étais connue dans les milieux de la résistance espagnole. La résistance ne s'est pas arrêtée à la libération. En sortant de Bergen-Belsen je voudrais dire que je ne voudrais pas oublier la mémoire de mon premier mari, Albert Roger, qui est mort à Bergen-Belsen. Dans mon livre

qui s'intitule *Ces femmes espagnoles* il y a le témoignage de quatre femmes espagnoles aussi qui sont allées atterrir à Bergen-Belsen et s'en sont sorties comme elles ont pu parce qu'il y a eu des soldats polonais, anglais, qui les ont aidées, mais elles sont restées jusqu'au dernier jour parce qu'elles avaient attrapé le typhus. Peut-être qu'il y en a eu d'autres qui sont arrivées à Bergen-Belsen après avoir connu toutes les prisons et les camps. C'est tout ce que je voulais préciser.

NINETTE STREISGUTH : Un mot très court. C'est l'évocation de quelqu'un que nous avons toutes connu, Mademoiselle François qu'on a retrouvé sur un tas de cadavres à Bergen-Belsen, qui avait les pieds gelés. Elle est restée longtemps fidèle à notre ADIR. Je pense que tout le monde se souvient d'elle. Mais aussi une rencontre assez inattendue que j'ai faite en Espagne : un officier anglais entré parmi les tout premiers dans ce camp m'a impressionnée par la façon dont il m'a dit : « Je ne pourrai jamais oublier de ma vie ce que j'ai vu là ».

MARIE-JO CHOMBART DE LAUWE : Je voudrais rappeler à mes camarades le rapport étroit qui a existé entre Ravensbrück et Bergen-Belsen pour plusieurs convois, celui des femmes sélectionnées à Mauthausen qui a été envoyé à Bergen-Belsen : cela vous le savez ! Puis des transports de femmes, d'enfants dont il est très difficile de trouver les traces à Bergen-Belsen dont les archives ne sont pas claires du tout. Mais je voudrais évoquer aussi le convoi du 27 février 1945 où sont parties de nombreuses femmes enceintes ou avec des bébés nouveaux-nés ou avec des enfants. Et ici en particulier une famille que, Geneviève, tu as bien connu, c'est la famille Rosenberg. Il y avait avec Mme Rosenberg, Liliane et les deux petits frères, dont le petit André et c'est une histoire miraculeuse qui donne un peu de courage puisque, arrivés à Bergen-Belsen, la maman a attrapé le typhus et les trois enfants tout seuls ont réussi à survivre sous la responsabilité de la petite Liliane Rosenberg qui n'avait que onze ans. Et dans ce train horrible entre Ravensbrück et Mauthausen, elle se souvient parfaitement qu'à un moment le train n'a pas pu continuer à cause des bombardements. Ils ont été chargés dans des camions et Mme Rosenberg, sa maman, a été obligée d'enlever ce qu'il y avait dans le wagon, c'est-à-dire des cadavres de bébés morts. Enfin nous avons tous ces témoignages de Liliane. Liliane s'appelle Mme Lainiel actuellement. Elle habite Lille et je la vois de temps en temps. Ce qui est miraculeux, c'est qu'arrivée avec ses deux petits frères en très mauvais état évidemment jusqu'à la fin, la maman avait le typhus et on ne savait plus où elle était au moment de l'arrivée des Anglais. Liliane et ses deux petits frères ont été confiés à la Croix Rouge, ramenés en France ; là elle s'est souvenu du nom d'une de ses tantes et de la ville où elle habitait. La Croix Rouge a retrouvé cette tante et lui a confié les trois enfants et, ô miracle extraordinaire, Mme Rosenberg est revenue sauve ! Et cette Mme Rosenberg est morte il n'y a pas longtemps. Elle avait à peu près quatre-vingt-douze ans et les deux petits garçons rachitiques et lamentables sont des beaux garçons

dont un est professeur d'Histoire. Voilà, c'est tout de même merveilleux l'histoire de la vie. Je voulais vous le rappeler ici et c'est toute la liaison qu'il y a eu entre les femmes et les enfants de Ravensbrück et de Bergen-Belsen.

(Applaudissements)

JACQUELINE PARDON : Je n'ai pas été déportée, je n'ai été qu'internée, mais j'ai participé à une mission de rapatriement à Bergen-Belsen, c'est-à-dire que j'ai pénétré dans le camp et que j'ai vu l'état dans lequel étaient les déportés. Il y avait le typhus. Malheureusement nous n'avons pas pu débloquer de déportés à cause du typhus. Nous sommes revenus en France où nous sommes intervenus pour essayer de provoquer des convois de camions mais je vois encore mon entrée dans le camp et les fosses communes avec les hommes et les femmes les uns sur les autres. Je suis restée trois jours et, chaque jour, les personnes que j'avais vues vivantes la veille étaient sur la fosse commune. Je me souviens d'un jeune de dix-sept ans avec lequel j'ai parlé. Le lendemain je l'ai demandé, on m'a dit « il est sur la fosse commune » et le jour suivant je l'ai retrouvé, il n'était pas mort, il en était sorti, mais le lendemain malheureusement il était mort. C'est un souvenir qui me permet de comprendre un peu ce qu'étaient les camps de concentration.

Personne ne demandant plus la parole. Geneviève de Gaulle remercie les intervenantes.



Cette journée s'est poursuivie à l'Hôtel de Ville où nous avions été bien accueillies : orientées vers l'ascenseur, décorées de badges avec une réception souvent personnalisée par le Chef de protocole, Monsieur Lescuré.



Madame Bernadette Chirac

Madame Chirac a présidé un déjeuner délicat, autour de tables rondes, harmonieusement fleuries. Elle répond aux remerciements par une courte allocution avant d'être rappelée par ses tâches.

Après-midi

Reprise de notre Assemblée et fin des échanges, car notre départ à 16 h sera vite arrivé.

Dimanche 30 avril

DENISE VERNAY : Je voudrais vous parler de la journée de la Déportation le 30 avril à Paris. Il y a un certain nombre de parisiennes ou de la région parisienne ici, et je m'excuse pour nos camarades qui se sont déplacées de province pour venir, mais je crois que cela valait la peine et qu'elles ne le regrettent pas. J'ai évoqué cette journée dans mon Rapport moral. Est prévue une cérémonie plus importante que les années précédentes. Il a été fait appel à des gens de l'extérieur qui ont été choisis par l'ensemble des représentants des différentes Associations réunies au sein du ministère des Anciens Combattants et Victimes de Guerre, sous la houlette de la Fondation de la Mémoire de la Déportation. Une cérémonie qui comprendra en même temps le parcours habituel du Mémorial du Juif inconnu, rue Geoffroy L'Asnier, qui est tout à côté de l'Hôtel de Ville. D'habitude, nous allons à la Crypte des déportés, puis à l'Etoile. Cette année, nous avons décidé d'insérer un programme pour être transmis, nous l'espérons, par la télévision, attirer l'attention des médias, sur le parvis de Notre Dame à 15 h 15 où seront réservées des places assises pour les déportés et même une partie sera couverte au cas où il pleuvrait (tout le monde ne sera pas abrité !), spectacle qui durera entre 1 h et 1 h 10.

Denise Vernay poursuit la présentation de cette journée de la Déportation, à Paris, le 30 avril, dont nous ne reprenons pas les détails, notre bulletin n'ayant pas pu sortir à temps. Le compte rendu en sera donné dans notre prochain bulletin.

Rencontre interrégionale 1996

GENEVIEVE DE GAULLE ANTHONIOZ : Il y a une question dont nous n'avons pas encore parlé, c'est de la Rencontre interrégionale de l'année prochaine. Il ne semblerait pas qu'il y ait de déléguées volontaires pour organiser cette rencontre, donc je voulais vous proposer par exemple : Brive. Vous savez que Brive est un centre de résistants important. D'autre part, c'est tout près de là que se trouve la maison de la famille Michelet qui est devenue un Musée de la résistance et de la déportation très attachant. Je pense que cela pourrait faire l'objet d'une rencontre. Nous pourrions voir aussi si nous pourrions aller ailleurs. Certaines d'entre vous ont parlé d'Oradour où nous sommes déjà allées, mais nous pouvons toujours y revenir. Nous avons été aussi au Mont Mouchet, mais il y a longtemps, et je ne sais pas si c'est trop loin. Il y a peut-être d'autres lieux. Je vous soumets l'idée. En tout cas, il y a un groupe de résistants à Brive qui m'a fait depuis longtemps ses offres de ser-

vice. Si l'ADIR venait à Brive nous serions admirablement reçues. Qu'en pensez-vous ?

Aidons nos Déléguées

DENISE VERNAY : Avant d'aborder les questions diverses, je voulais faire deux remarques.

Hier, à la réunion de nos déléguées, j'ai remarqué que très souvent elles parlaient de leur action qui était très importante dans leur région, leur département. Elles semblaient dire qu'elles assumaient quasi seules la présence dans les écoles pour le Concours de la Résistance et de la Déportation, la présence aux cérémonies et aux différentes réunions. Or, elles sont 30 déléguées au maximum. Je vois qu'aujourd'hui nous sommes 170, ce qui veut dire qu'il y a quand même plus de personnes disponibles, en tout cas valides, que ces 30 déléguées ! C'est pourquoi je vous demanderais de faire un petit effort de temps en temps pour les épauler. Vous vous êtes déplacées aujourd'hui, ce qui est très agréable ! et se retrouver toutes ensemble sous les ors de l'Hôtel de Ville de Paris !

Autre remarque tout à fait différente. Paulette Charpentier dans son rapport financier — je n'ai pas pu intervenir par manque de temps — nous a souligné que *Voix et Visages* avait fait une économie de 25 000 F sur l'année en changeant d'imprimeur. Ce changement d'imprimerie a pu être possible grâce à l'effort de Charlotte Nadel qui est très versée en la matière, technique qui a appris ça dans la clandestinité, à « Défense de la France » et qui peut assurer un suivi, mais beaucoup plus prenant. Avant, tout se passait à Paris même, avec un imprimeur qui avait été aussi à « Défense de la France ». Maintenant, s'il y a un bureau à Paris, l'imprimerie elle, est au loin, en province, et cela modifie et augmente beaucoup le travail. Je voulais le souligner car c'est quand même un effort très important qu'elle fait pour nous.

Le Rapport moral en question

Je voulais aussi vous dire que j'ai présenté le Rapport moral, mais il ne soulève pas beaucoup de questions ni de remarques, alors que je suis sûre qu'il y en a à faire. Ce qui vous ouvre le micro pour des questions diverses ! Souhaitez-vous y trouver autre chose ? Est-ce trop long ? Parce que cette année c'était différent, je n'ai pas fait appel à ce qui se passait en dehors du monde des déportés, est-ce que cela vous manque ? Je pense que *Voix et Visages* a apporté déjà beaucoup d'informations, peut-être pas assez ? — Je ne souhaite pas entendre dire « c'est très bien » ! Je voudrais vraiment qu'on me dise ce que vous souhaitez trouver dans le Rapport moral et aussi dans *Voix et Visages* puisqu'on vient d'en parler. J'aimerais beaucoup mieux des idées que des applaudissements. — Enfin, j'ai récolté déjà quelques textes pour les récits de la Libération des camps, je pense que ce sera

très intéressant ; quelquefois je serai obligée de les couper peut-être ou de contacter les auteurs qui ont eu la gentillesse de me les adresser, de veiller à ce qu'ils ne soient pas trop longs, mais je continuerai à en recevoir et on peut répartir leur publication tout au long de l'année.

MARIE-LOUISE : Je change complètement de sujet, je voulais savoir quel est l'avenir des cures thermales parce que dans l'avant-dernier numéro du *Déporté* on nous a annoncé que toutes les stations thermales militaires — cela nous a été confirmé à Dax par le Colonel tout récemment — vont être fermées. Alors, quel est l'avenir des cures thermales pour les déportés ?

GENEVIEVE DE GAULLE ANTHONIOZ : Je suis moi, dans l'incapacité de répondre.

DR ANNETTE CHALUT : Je vais m'informer auprès des « Soins gratuits ». Il n'y a que là ou je peux être renseignée.

Un court débat s'installe. Il est confirmé qu'Annette Chalut publiera dans V.V. le résultat de son enquête.

JEANNY DE CLARENCE : Vous avez parlé de *Voix et Visages* et demandé ce qu'on devrait faire ou moins faire ou plus faire dans *Voix et Visages*. Maintenant, hélas ainsi va la vie, il y a beaucoup de notices nécrologiques qui sont toutes très touchantes, très émouvantes, que nous sommes heureuses de lire.

Il n'y a plus assez d'articles de fond. Je sais bien que vous ne pouvez pas publier 20 pages, mais peut-on essayer de reprendre des questions de fond ?

DENISE VERNAY : Si tu as des idées sur les articles de fond que tu souhaites voir traiter et en traiter toi-même, oui ! Pour l'instant le prochain *Voix et Visages* comprendra l'Assemblée générale tout au long. Les numéros prochains : l'un avant l'été, et l'autre au retour seront consacrés aux récits de libération des camps, ce sera toujours différent mais un peu répétitif quand même. Je pense que si l'on ajoute des critiques de livres sur le même thème, cela serait intéressant. Des articles de fond qui nous parviendraient, oui ! Quelquefois nous nous creusons bien la tête pour déterminer le sujet de l'éditorial, lequel ne s'impose pas toujours !

MARIE-JO CHOMBART DE LAUWE : Il y a beaucoup de livres publiés à l'étranger. Il y a un livre sur le martyr des enfants polonais et il vient d'arriver un manuscrit qui n'est pas encore publié sur des enfants russes. Il y a aussi de nombreux articles sur les enfants de Buchenwald, dont « Nu parmi les Loups » sur un enfant de Buchenwald. Peut-être que tu le connais ? Il faudrait contacter l'Amicale de Buchenwald. Et puis il y a régulièrement des articles, moi j'en ai fait un dans *Le Patriote Résistant* de janvier qui est un long article. Il correspond à une rencontre que nous avons faite à la demande de déportées italiennes, avec Anise, qui avait fait un texte sur les Chambres à gaz de Ravensbrück et moi sur les enfants, cela a été reproduit dans *Le Patriote Résistant*. J'ai aussi des archives, il faudrait regrouper tout ce qui existe mais il y a pas mal de choses disparates en dehors des livres que je viens de citer. Il y a eu également des en-

fants victimes d'expérimentation et qui ont fini par être assassinés, j'ai tout un ensemble d'ouvrages, on pourrait en donner une petite liste si vous voulez.

UNE VOIX : Je signale un numéro spécial d'*Historia* sur la déportation où il y a d'ailleurs un article fait par notre camarade Jeannette l'Herminier, un autre par Anise, il est très très intéressant cet *Historia* (Spécial n° 34, mars-avril 1995). Sur la dernière page dans les publicités il y a la possibilité d'acheter des cassettes vidéo sur les archives faites par les Américains et les Anglais.

Le Cri du Silence

DENISE VERNAY : Je voulais signaler pour nos camarades parisienne — encore, je m'en excuse — que le jeudi 30 mars aura lieu au Théâtre des Bouffes du Nord une représentation d'un spectacle « Le Cri du silence ». Anise Postel-Vinay a assisté déjà à une représentation, en janvier dernier, si elle veut bien nous en parler, je sais qu'elle m'avait dit que c'était un spectacle superbe, elle avait été très émue par ce spectacle.

ANISE POSTEL-VINAY : C'était tellement remarquable ! Il a été joué auparavant au Lycée Voltaire et c'était tellement remarquable que Peter Brook a décidé de venir assister à une représentation, c'est celle dont parle Miarka, mais ça a été joué avant dans le Lycée même, c'est très émouvant que ce soit des jeunes qui reprennent cette pièce. (*On espère une reprise par la Télévision et peut-être une cassette.*)

D.V. : J'ai quelques invitations pour l'inauguration de l'exposition aux Invalides, le 4 avril, il y en aura d'autres à l'ADIR, si vous le souhaitez.

SERGINE PERIN : Je voudrais vous demander ce que vous pensez de cette couturière japonaise qui a fait défiler des mannequins rasés habillés en rayé, il y a des déportés qui l'ont empêchée, mais je ne sais pas ce qu'il en est maintenant.

D.V. : C'est arrêté. Il y a eu des excuses faites auprès des fédérations de déportés. Je crois qu'il y a eu pire sur les ondes, je ne veux pas revenir sur Auschwitz et les maisons de campagne, nous n'allons pas parler des scandales qui peuvent arriver, nous allons nous arrêter là.

GENEVIEVE DE GAULLE ANTHONIOZ : Je voulais vous dire — et nous terminerons ici, à l'Hôtel de Ville — j'espère que vous allez être nombreuses à venir au Mémorial de la Déportation. Nous avons laissé Jean Mattéoli nous dire ce qu'il avait fait, et Dieu sait que ce fut remarquable, mais nous aurions aimé l'interroger sur la Fondation de la Résistance, malheureusement son emploi du temps le retenait cet après-midi, alors il m'a dit qu'il allait rédiger un petit document pour faire le point sur la Fondation de la Résistance et que nous pourrions le publier. Voilà justement un des articles de fond qui est réclamé, car beaucoup de nos camarades nous demandent où cela en est. — Il faut bien dire ce qui est, c'était très difficile pour eux — la Fondation de la Mémoire de la Déportation en a su

quelque chose — de réunir les fonds nécessaires pour avoir le statut de « Fondation ». Enfin c'est en bonne voie et je pense que vous serez informées. Je n'ai pas pu lui poser la question en public comme je souhaitais le faire.

Chères Camarades, nous allons tranquillement descendre sans nous presser, je vous rappelle qu'il y a des ascenseurs et que pour celles qui le peuvent, cela vaut la peine de descendre par le grand escalier. Des cars nous attendent.

Je dis qu'il faut remercier toutes les amies de l'ADIR qui s'occupent tellement bien de l'ADIR et de nous. Merci à toutes.



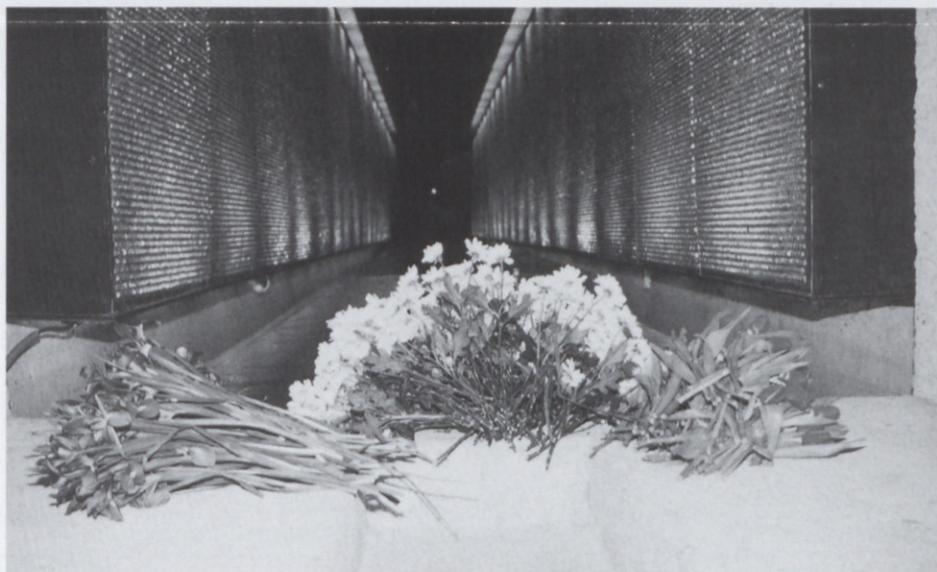
Nous sommes emmenées à l'Ile de la Cité pour un moment de recueillement. Regroupées, encerclées par les murs du Parvis, nos voix s'unissent dans un *Chant des Marais*. Puis nous allons lentement, silencieusement déposer une fleur à l'entrée du long couloir lumineux de la crypte. Toutes nos fleurs formeront une gerbe tricolore. Nos pensées sont un hommage à nos camarades disparues, qui n'ont pas de tombes et à nos camarades mortes depuis.



Enfin, la cérémonie traditionnelle du Ravage de la Flamme — sous le vent — à l'Arc de Triomphe, la minute de silence, permet de réunir dans nos coeurs le souvenir de tous les morts pour la France.



Sur le parvis, le " Chant des Marais "...



Chacune a posé sa fleur... La gerbe est tricolore.

CHRONIQUE DES LIVRES

*De Gaulle et les Juifs**

Une plaquette d'Adam Rayski, publiée à l'occasion du cinquantenaire de la libération par l'Union des Résistants et déportés juifs de France, traite en 22 pages du problème des rapports de *De Gaulle et les Juifs* (1940-1944). Tout ce qui y figure est essentiel. Rien de ce qui n'y est pas n'est vraiment vital.

Fruit de quatre livres importants, cette synthèse traite tout de ce que le général de Gaulle attendait de ceux qui le rejoignaient ; pour le citer : *des juifs lucides, une poignée d'aristocrates, tous les braves pêcheurs de l'Ile de Sein*, en s'opposant certes à l'action antisémite de Pétain, mais en se gardant, selon Rayski, des dangereux « slogans de la propagande nazie sur la guerre juive ».

Ce texte permet d'appréhender assez bien les messages successifs de la France Libre sur la question juive : engagement solennel « d'effacer à l'égard de tous les citoyens juifs les injustices qui sont autant de coups portés à l'égard de la France » ; face à l'aggravation de la persécution prise de contact ultra-secrète avec le cardinal Saliège pour inciter l'épiscopat français à se désolidariser de la politique de Vichy ; insertion de l'Alliance Israélite dans la France Combattante en mai 1943 ; enfin un oui-mais à la création d'un foyer national juif en Palestine, en tenant pour dangereux que, « Roosevelt en personne », pour citer de Gaulle, *rallume par une déclaration favorable aux juifs toute l'affaire de Palestine*, un foyer juif en Palestine. « Problème » de politique étrangère, note Adam Rayski, « de politique étrangère qui ne s'inscrit pas dans l'engagement absolu du général de Gaulle de réparer les torts faits aux juifs par Vichy et l'occupant.

D.V.

* Union des Résistants et des Déportés juifs de France, 78, Champs-Elysées, 75008 Paris, 1994, 30 F.



Martine Marnat et Rosette Deville dans le vent de l'Arc de Triomphe.

Dans la prison de Fresnes

Dans la prison de Fresnes
La Gestapo m'a mis } bis
Ah ! dites-donc la belle qu'a fait votre mari ?

Refrain

Ah ! que c'est long à Fresnes
Ah ! que c'est long, que c'est long, } bis
que c'est long !

A fait d la résistance pour sauver son pays
Fut mis dans la baignoire et n'a jamais rien dit
La Gestapo furieuse lui dit c'est pas fini
Vous aurez les menottes pendant toute la nuit
Courage amis de Fresnes ce sera bientôt fini
Bientôt la délivrance grâce à nos bons Tommies
On n'verra plus de boches s'ballader dans Paris.

Ce que nous chantions à Fresnes
en 1944, sur l'air de « Auprès de ma blonde »
Geneviève Mathieu
(copié sur mon carnet au camp
en octobre 1944)

Recherche

Qui pourrait fournir des renseignements sur :

Blanche Lefebvre, épouse Paugam
Originaire du Pas-de-Calais, région de Boulogne.
Condamnée à mort par le tribunal d'Arras le 17 septembre 1940 pour sabotage.
Transférée en Allemagne le 31 janvier 1941.
Décédée en avril 1945 à Bergen-Belsen.
Les renseignements sont à envoyer à :

Thérèse Dumond
L'Adroit, 04300 Dauphin

CARNET FAMILIAL

NAISSANCE

Félix, dix-neuvième petit-enfant de Denise Rousseau-Villard (57912), le 12 février 1995.

DÉCÈS

C'est avec un vif regret que nous vous informons du décès de nos camarades :

Catherine Ammar, Paris, janvier 1995 ;

Huguette Escudié (84104), Paris, le 19 février 1995 ;

Denise Côme (57794), Paris, le 23 février 1995 ;

Fernande Fleury (44779), Niort, le 3 avril 1995 ;

Marthe Bregler, Paris, le 11 avril 1995 ;

Aïleen Schoofs, Chatou, le 16 avril 1995 ;

Irène Gubier (38877), Annemasse, le 26 avril 1995 ;

Simone Héral, Narbonne, le 4 mai 1995 ;

Andrée-Marie Gallais, Fougères, le 6 mai 1995 ;

Adélina Guérin-Beau (38775), Paris, le 10 mai 1995.

DÉCORATIONS

Germaine Albisetti (38768) a été promue Officier de la Légion d'Honneur le 26 mars 1995.

Yvonne Charrier (38068), notre déléguée de Seine-Maritime, a été nommée Chevalier de la Légion d'Honneur.

Déjeuner Région Parisienne

Il aura lieu
le Vendredi 9 juin à 12 h 30
au restaurant de l'Hôtel du Louvre
(métro : Palais Royal-Musée du Louvre)
Se faire inscrire à l'ADIR.

Société des Amis de l'ADIR

A la demande de lecteurs souhaitant recevoir *Voix et Visages* nous signalons que l'adhésion à la Société des Amis de l'ADIR donne droit au service de notre bulletin.

Cotisation minimum : 120 F.

Société des Amis de l'ADIR,
241, Boulevard Saint-Germain,
75007 Paris, CCP 5 266 06 D

Directeur-Gérant : G. ANTHONIOZ

N° d'enregistrement

à la Commission paritaire : 31 739

Imp. CHIRAT - 42540 Saint-Just-la-Pendue. N° 1115